

Poisy



**UNE ÉQUIPE
ENGAGÉE,
À VOTRE
SERVICE**

Sommaire

P 3-7

dossier municipalité

Dans quel état d'esprit êtes-vous ?

C'est avec une profonde reconnaissance et une grande émotion que je m'exprime en tant que maire de notre belle commune...



P 8-11

Une nouvelle gouvernance pour le Grand Annecy



P 12-14

sécurité

Une priorité municipale au cœur de notre mandat

*Comment comptez-vous renforcer
la proximité avec la population ?*



P 15-17

équipement public

Groupe scolaire



P 28-29

culture

CinéPodium

*L'année a débuté avec l'assemblée
générale de l'association*

P 30-38

vie associative



P 20-22

jeunesse - enfance

*Fin de mandat pour le conseil
municipal des enfants*



P 39

événements

lundi 13 juillet : un rendez vous festif !



P 23

social

*Un CCAS renouvelé pour la
mandature - 2026-2032*

P 24-27

environnement

*Les forêts au cœur des
territoires*



P 40-42

vie locale

Les élus à la ferme...



P 43

tribune libre

P 44

agenda

Bulletin municipal d'information N°87 - Juin 2026

Directeur de publication : Philippe Perret, maire.

Pôle Communication : Virginie Ehrsam, maire-adjointe.

Photos : Couverture Lucien Fortunati - Rédaction, FCOM / Épagny

Conception et réalisation graphique : Florence Castaing

Correction : ZEROFAUTE. Impression : GUTENBERG / Annecy.

dossier municipalité

PHILIPPE PERRET,
NOUVEAU MAIRE
DE POISY

*Ici retrouver
la vidéo de
l'investiture*



“

“Dans quel état d’esprit êtes-vous ?

C’est avec une profonde reconnaissance et une grande émotion que je m’exprime en tant que maire de notre belle commune de Poisy.

interview

AVRIL 2026
NOUVELLE MANDATURE
PHILIPPE PERRET

PHILIPPE PERRET, NOUVEAU MAIRE DE POISY

Vous succédez à une équipe en place depuis plusieurs mandats. Quel regard portez-vous sur leur travail ?

M’inscrivant dans la continuité des équipes qui se sont succédé, conduites depuis 6 mandats par le maire sortant Pierre Bruyère, qui nous transmet aujourd’hui un remarquable patrimoine et une situation financière saine, je tiens à les remercier tous, du fond du cœur, pour le travail accompli, basé sur une vision exemplaire de l’aménagement de nos espaces de vie et l’ensemble des équipements associés, sans oublier la qualité et le dévouement de l’ensemble du personnel communal.

Quelles seront vos priorités pour les 100 premiers jours de votre mandat ?

Un mot pour les électeurs et votre nouveau conseil municipal ?

Je tiens également à remercier chaleureusement les électeurs qui nous ont accordé leur confiance le 15 mars dernier, ainsi que tous les élus du conseil municipal qui se réunissent aujourd’hui pour entamer ensemble un nouveau chapitre au service de Poisy et de tous ses habitants.

Comment envisagez-vous votre rôle de maire ?

Le mandat que vous m’avez confié requiert une responsabilité importante que j’entends remplir avec humilité, dévouement et écoute. Être votre maire, c’est être le premier serviteur de notre commune, veiller à ce que chaque voix soit entendue, chaque difficulté soit adressée, et chaque projet soit considéré dans le respect et pour le bien de tous.

Nous engagerons plusieurs actions afin de répondre aux attentes légitimes des habitants :

- Nous réaliserons un audit afin de renforcer de notre système de vidéoprotection
- Nous engagerons une réflexion pour développer une police de proximité au service de tous.
- Nous déploierons la végétalisation de nos trois cours d’écoles intégrant des aménagements élaborés en lien avec l’ensemble des acteurs
- Nous engagerons le recrutement prioritaire dans les crèches communales en lien avec la CAF et les services de l’état, garantissant ainsi une réponse rapide aux attentes légitimes des parents en quête de solutions de garde pour leurs enfants
- Nous créerons un poste d’Agent en charge de la communication pour que l’information vous parvienne via la mise en place d’une lettre d’information mensuelle et de nouveaux panneaux électroniques.
- Nous engagerons la rénovation du terrain d’honneur du stade de foot, tant attendu par le club sportif du CSA POISY.
- Nous mettrons à disposition des équipements communaux permettant la création d’un club dédié aux seniors, favorisant ainsi la lutte contre l’isolement.





Quelle méthode souhaitez-vous adopter pour conduire vos actions ?

L'ensemble de nos futures actions municipales s'inscrivent dans une démarche participative, comme nous nous y sommes engagés. Nous souhaitons renforcer le lien entre les habitants et leurs élus, car la démocratie se vit au quotidien, basée sur vos idées, vos avis et vos préoccupations, qui seront au cœur de nos décisions.

Quelle est votre vision pour l'avenir de la commune ?

Ensemble, nous pouvons construire une ville toujours plus juste, plus solidaire et plus respectueuse de son environnement, dans un cadre apaisé et sécurisé.

Souhaitez-vous adresser des remerciements particuliers ?

Je ne peux conclure sans adresser un mot à toutes celles et ceux qui nous ont précédés. À l'équipe sortante et à toutes celles qui ont contribué à l'évolution de notre commune, je souhaite exprimer mes sincères remerciements : leurs efforts ont pavé notre voie.

Je tiens également à remercier tous ceux qui m'ont accompagné, et plus particulièrement mon épouse Géraldine et ma fille Charline, qui me soutiennent quotidiennement dans cet engagement fort. Sans elles, rien n'aurait été possible.

Un dernier mot pour les habitants ?

Je tiens à réaffirmer devant vous mon engagement total. Je m'efforcerai, jour après jour, de me montrer digne de la confiance que vous avez placée en moi et en cette équipe municipale, qui saura défendre notre indépendance et notre place au sein de l'agglomération. Ensemble, nous ferons de notre commune un exemple d'harmonie, d'innovation et de solidarité, tous soucieux de la préservation de notre patrimoine naturel.

Quel message souhaitez-vous adresser à votre équipe municipale ?

Je tiens à saluer tout particulièrement l'ensemble des élus qui viennent d'être installés. C'est dans le dialogue et la concertation que nous pourrions mener des actions justes et concrètes. Une commune ne se construit pas par une seule personne, mais bien par l'engagement collectif d'une équipe unie et mobilisée autour d'une vision commune, pour faire de notre espace de vie un lieu où il fait bon vivre ensemble, où chacun trouve sa place, et où les générations futures envisagent leur avenir avec sérénité.

le conseil municipal

22 MARS 2026
NOUVELLE MANDATURE
PHILIPPE PERRET



Philippe PERRET
MAIRE
Conseiller Communautaire



Ludovic BOURGEAUX
TRAVAUX BÂTIMENTS



Moufida TENANI
PROXIMITÉ COMMERCE &
PATRIMOINE
Conseillère Communautaire



David VEYRON
DÉVELOPPEMENT DURABLE,
CADRE DE VIE URBANISME



Virginie EHRSAM
CULTURE, COMMUNICATION
COORDINATION ÉVÉNEMENTIELLE



Nathalie FOURNIER
Conseillère Municipale



Jérémy FLOHOT
Conseiller Municipal



Sandrine BOUVIER
Conseillère Municipale



Dominique PETTEX
Conseiller Municipal



Sylvie ASTRUZ
Conseillère Municipale



Hervé THOMAS
Conseiller Municipal

Agir pour Poisy > **25,90%**



Catherine THOMAS
Conseillère Municipale



Christian DUBREUIL
Conseiller Municipal



Corinne MATHEZ
Conseillère Municipale

Poisy Ensemble > **52,27%**



Raymond PELLICIER
FINANCE,
ADMINISTRATION GÉNÉRALES
*Conseiller Communautaire
Suppléant*



NICOLE BLOC
SOCIAL, SANTÉ, SÉNIORS
Conseillère Communautaire



Thibaut DUNAND
PETITE ENFANCE, ÉDUCATION,
JEUNESSE



Lydie MILLER
ASSOCIATIONS SPORTS
ET LOISIRS



Pierre BRUYÈRE
*Conseiller Communautaire
Conseiller Municipal*



Martine ROSSO
Conseillère Municipale



Delphine MASSACRET
Conseillère Municipale



Jean-François BALLARD
*Conseiller délégué à
la tranquillité citoyenne*



Nathalie GILLARD
Conseillère Municipale



Éric DUBOIS
Conseiller Municipal



Mathilde LEGON
Conseillère Municipale



Grégory PORRAL
Conseiller Municipal

Poisy Autrement > **21,83%**



Nathalie NAUDIN
Conseillère Municipale



David LAMY
Conseiller Municipal



Élodie SORNAY
Conseillère Municipale

“

Le 23 avril dernier, lors de sa séance d'installation, le conseil intercommunal a élu Antoine ARMAND, maire d'Annecy, à la présidence du Grand Annecy.

À ses côtés, 13 vice-présidents et 11 conseillers communautaires délégués accompagneront la mise en œuvre des politiques communautaires.

interview

AVRIL 2026
INTERCOMMUNALITÉ
PHILIPPE PERRET

PHILIPPE PERRET, NOUVEAU MAIRE DE POISY



Que vous inspire ce changement de gouvernance au sein du Grand Annecy ?

L'équipe est renouvelée mais elle garde de solides piliers. Les vice-présidents sortants qui ont été reconduits garantiront la continuité et la pérennité des dossiers engagés. Ils partageront leurs compétences et leur expérience pour la bonne gestion et le bon équilibre de cette nouvelle mandature.

Le fait qu'Antoine ARMAND soit à la fois maire d'Annecy et Président du Grand Annecy augure une bonne fluidité des échanges entre ces deux entités. Je compte sur son énergie pour manager, gérer et dynamiser cette instance, avec l'objectif d'agir pour le bien du territoire et au service de ses habitants et de leurs attentes légitimes sur l'ensemble des sujets de compétence du Grand Annecy.

Une nouvelle gouvernance pour le Grand Annecy

Comment notre commune va-t-elle faire entendre sa voix au sein de la communauté de communes ?

En lien avec le discours d'investiture du 22 mars en salle du Conseil municipal, Poisys doit avoir toute sa place et peser sur les décisions structurantes du Grand Annecy. Il était important que la commune soit représentée au sein de l'exécutif et nous sommes heureux que Pierre BRUYÈRE ait été reconduit à la vice-présidence en charge de l'Eau. Nous allons pouvoir compter sur sa grande expérience et ses fortes compétences pour peser sur les orientations liées à l'eau, mais aussi sur la place de Poisys dans cette instance grâce à nos quatre élus : Philippe Perret, Nicole BLOC, Pierre BRUYÈRE et Moufida TENANI.

Quant à moi, je participe à la Conférence des Maires organisée mensuellement par le Grand Annecy. C'est un lieu de débat, en amont des orientations et décisions à prendre. Elle doit faciliter le dialogue et le partage d'objectifs communs et permettre une plus grande connaissance des problématiques de chacune des 34 communes. Nous sommes là pour faire avancer le bien commun, car la somme des intérêts particuliers n'a jamais servi l'intérêt collectif.

Quels sont les projets en termes de mobilité sur lesquels vous serez vigilants ?

➤ La mobilité est un sujet important. Les doubléments des Routes Nationales 1508 et 3508 sont des sujets prioritaires de compétence départementale et du grand Annecy, et qui suscitent une énorme attente de nos concitoyens. L'agglo doit aussi travailler sur les espaces multimodaux de type parking relais ou parking silo ; équipements qui permettront aux habitants de notre belle commune de pouvoir utiliser les transports en commun au lieu de leur propre voiture. En effet, les transports en commun sont un enjeu important de cette nouvelle mandature, notamment pour connecter les communes de la première couronne dont nous faisons partie.

➤ Nous devons donc développer le BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) pour avoir des bus qui circulent en site propre et relient rapidement notre commune à Annecy centre sans souffrir des embouteillages. Le cadencement doit également être suffisant, sans oublier l'équilibre financier global, point sur lequel nous serons très vigilants.

➤ Nous devons également être force de proposition sur des mesures associées au développement durable et à l'empreinte carbone de l'activité économique et de la mobilité. Compte tenu du nombre de travailleurs frontaliers actuels et en perspective, une réflexion sur les déplacements entre Annecy et la Suisse doit être menée. C'est un sujet important car il faut anticiper la mutation de nos déplacements en intégrant cette situation, sans omettre la place de nos propres emplois et donc de l'industrie sur notre bassin de vie.

“

Ce projet, élaboré lors du précédent mandat, n'a pas pu voir le jour car le nombre de communes y adhérant n'était pas suffisant pour garantir son équilibre financier, notamment sur la partie fonctionnement. Cet équilibre est essentiel pour ne pas peser sur les finances de notre commune et donc sur les impôts des Poisilliens.



Quid du projet de piscine intercommunale ?

Il est important de travailler avec d'autres communes qui jouxtent la zone initialement prévue (comme Épagny Metz-Tessy qui était candidate pour l'accueil de cet équipement) ou des intercommunalités comme la CCFU (Communauté de Communes de Fier & Usses) car nous avons besoin de financements solides pour garantir la pérennité de ce projet très attendu par les habitants.

Il n'est pas concevable qu'un bassin de vie comme Annecy, avec son magnifique lac, manque d'équipements lié à l'apprentissage de la natation. Il est important de permettre aux plus jeunes d'avoir des créneaux de nage accessibles à des horaires et à des tarifs adaptés, dans le voisinage de notre commune.

La proximité d'un équipement adapté permettrait également de limiter les trajets afin de proposer des cours de piscine obligatoires, donnés actuellement dans les piscines d'Annecy à des horaires décalés, les créneaux habituels étant réservés aux écoles d'Annecy «commune nouvelle».

On entend parler de réindustrialisation de la France, qu'en est-il au niveau du Grand Annecy ?

➤ J'ai fait toute ma carrière dans l'industrie et j'ai le souci de la conservation de nos emplois au niveau local. Le Grand Annecy n'a pas comme objectif de devenir une zone avec une attractivité uniquement touristique. Nous devons impérativement garder nos entreprises, développer notre industrie et nos emplois au niveau local : ce sujet devra être abordé en toute transparence, en étant conscients des enjeux liés à la raréfaction du foncier disponible.

➤ Durant cette mandature, il me semble important d'avoir une réflexion sur la place de l'industrie sur notre territoire. Je pense que l'on doit mettre cette question au centre des débats : avoir des entreprises sur notre bassin de vie signifie aussi des déplacements domicile-travail raccourcis, limités et apaisés en ayant recours aux transports en commun.



Le Plan local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est-il susceptible d'évoluer ?

Le PLUi-HMB (Plan Local d'Urbanisme intercommunal - Habitat Mobilités Bioclimatique), adopté par le conseil communautaire lors de la précédente mandature, est entré en vigueur le 12 mars dernier.

Après quelques mois, on s'aperçoit déjà qu'on aura sans doute besoin de faire évoluer ce document structurant, comme certaines règles de zonage qui seront notamment à modifier. Comptez sur nous pour défendre les intérêts de Poisy au sein de l'agglomération afin d'adapter ce PLUi à nos besoins locaux, en concertation avec l'ensemble des autres communes bien sûr.

La singularité d'une commune nécessitera sans aucun doute d'adapter des mesures qui ont plutôt été pensées « agglomération ». En effet, une commune centrale plus dense et des communes limitrophes semi-urbaines n'ont pas toujours les mêmes problématiques. Il nous faudra donc défendre la singularité de Poisy et sa situation différente d'une commune comme Annecy ou des communes de bord de lac. Ces actions seront à conduire en bonne intelligence avec les 33 autres communes qui composent l'agglomération du Grand Annecy.



La nouvelle municipalité a mis la priorité sur la sécurité et la tranquillité des Poisilliens sur cette mandature. Qui dit sujet prioritaire dit actions à engager pour répondre aux attentes des habitants de la commune. Faisons le point avec Philippe PERRET, maire de Poisy.

sécurité

UNE PRIORITÉ MUNICIPALE AU CŒUR DES ACTIONS

Comment comptez-vous renforcer la proximité avec la population ?

Notre police municipale est une police de proximité qui est au contact, à l'écoute et au service de la population. Nous avons recruté un nouvel agent, Simon, qui est en cours de formation. L'équipe, qui compte donc deux agents, est amenée à être renforcée d'ici trois ans. Elle travaille en collaboration étroite, robuste et efficace avec la brigade de gendarmerie de Meythet. Nous avons investi dans deux vélos à assistance électrique qui vont être mis à leur disposition. Dès septembre, nos deux policiers municipaux pourront patrouiller à vélo afin d'être beaucoup plus agiles et de pouvoir s'insérer dans les zones difficilement accessibles en véhicule motorisé.

Nous avons également confié une délégation "tranquillité citoyenne" à un conseiller municipal, Jean-François BALLARD. Il a en charge d'aller au contact des habitants et de faire le lien entre la police municipale, la gendarmerie et la population pour que notre commune soit sécurisée et apaisée, aujourd'hui et demain.

SIMON
nouveau gardien
de la police municipale
33 ANS

Après une première partie de carrière dans l'armée, Simon a souhaité quitter Paris. Le 5 janvier, il a rejoint la police municipale de Poisy, « une police de proximité qui correspond à mes attentes professionnelles », précise-t-il.



Comptez-vous développer le système de vidéoprotection ?

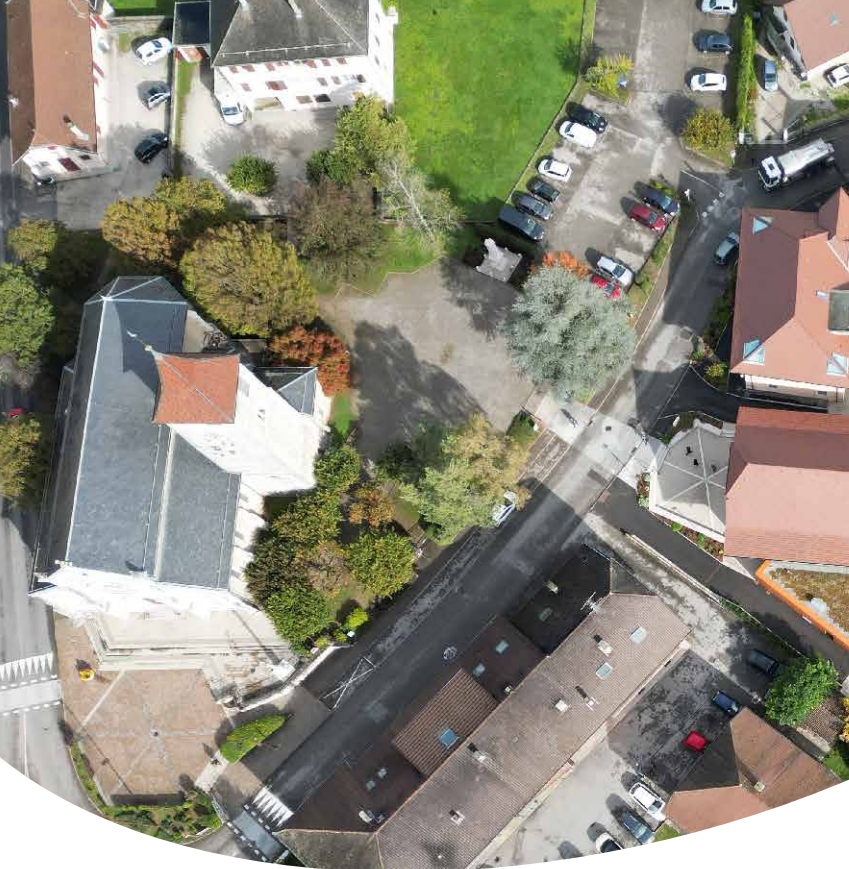
Notre système de vidéoprotection est équipé de 70 caméras qui permettent plus de 100 vues sur les différentes zones de notre commune. Les véhicules entrant et sortant de notre territoire sont identifiés grâce à leur plaque d'immatriculation. Ce système a montré son utilité et son efficacité à de nombreuses reprises. Les équipements publics sont eux aussi protégés, en respectant bien entendu la réglementation (masquage des espaces privés).

Sur la base de l'audit réalisé par la gendarmerie et du retour d'expérience, nous travaillons sur l'élaboration d'un plan triennal (2027-2029) de renforcement de cette vidéoprotection pour la porter à 100 caméras, soit 120 à 130 points de vue. Cela permettra d'aller aux endroits où nous ne sommes pas encore présents et où la vidéoprotection paraît nécessaire.

Comment lutter contre la vitesse excessive ?

Nous avons pris la décision de remplacer notre cinémomètre devenu vétuste et d'investir dans un nouvel appareil qui permettra de contrôler la vitesse sur les axes où on observe un comportement non réglementaire de certains automobilistes.

Il faudra faire preuve de rigueur. Les limitations de vitesse se doivent d'être respectées pour apaiser la circulation et garantir ainsi la sécurité des passants et des vélos. Le bien vivre ensemble, c'est aussi partager les routes entre piétons, cyclistes et véhicules en bonne intelligence.



La sécurité et la tranquillité citoyenne sont des sujets phares pour la nouvelle municipalité et au-delà. C'est dans ce cadre qu'une délégation dans ces domaines a été confiée à **Jean-François BALLARD, soucieux de ces thématiques dans son quotidien.**

UN CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ À LA TRANQUILLITÉ CITOYENNE

“



Le nouveau conseiller délégué a donc décidé de se rendre disponible sur le terrain afin d'être au plus près des habitants, d'une part pour identifier les situations problématiques et, d'autre part, pour rappeler les bonnes pratiques de la vie en collectivité aux personnes concernées, en lien étroit avec les autorités compétentes comme la police municipale, la gendarmerie et Monsieur le Maire.

Écrire à tranquillitepoisy@poisy.fr

« On met souvent en avant les problèmes de sécurité, comme les cambriolages, et on passe sous silence les petites incivilités qui impactent notre quotidien, comme les déchets laissés à côté des poubelles ou points d'apport volontaire, les mégots jetés au sol, les déjections canines, les chiens non tenus en laisse, le bruit ou encore l'alcoolisation sur la voie publique. Ce sont des exemples de nuisances qui peuvent paraître anodines, mais qui deviennent souvent très contrariantes lorsqu'elles se répètent. »

« Mon objectif est de faire prendre conscience aux personnes que leur comportement peut avoir des conséquences s'il est en décalage avec les règles ou arrêtés en vigueur,

donc sur notre bien vivre ensemble. En l'absence de bonne volonté, les informations seront transmises aux autorités respectives afin qu'elles puissent agir en conséquence. Notre objectif est avant tout de favoriser la pédagogie au service du bien vivre ensemble, car il est important que les actions de notre commune accompagnent les personnes qui subissent les incivilités au quotidien. »



Le 12 décembre 2017, une convention a été signée entre la Préfecture de la Haute-Savoie et la Commune de Poisy, dont l'objet est la mise en place du protocole de Participation Citoyenne.



RENFORCEMENT DE L'ÉQUIPE DES RÉFÉRENTS «PARTICIPATION CITOYENNE»

Ce protocole vise à instaurer un mode de coopération adapté aux exigences locales de sécurité entre la commune et la Gendarmerie nationale.

Il a été prévu la constitution d'une chaîne de vigilance structurée autour d'habitants de la commune, connus pour leur fiabilité et leur disponibilité. Une procédure d'information, encadrée et décidée entre le maire et la gendarmerie, régit les échanges entre les référents et la gendarmerie.

Depuis 2017, le nombre de référents a diminué et tous les secteurs géographiques de la commune ne sont plus couverts.

Les personnes majeures intéressées pour participer à ces actions, qui s'inscrivent dans la stratégie de sécurité mise en place par la commune, sont invitées à se faire connaître auprès de l'accueil de la mairie.

Une réunion d'information, en présence de la gendarmerie, sera organisée avec les volontaires pour préciser le rôle exact de ces référents et les limites à leur action.





Les travaux de rénovation de l'école élémentaire ont été réceptionnés en février 2026. Ceux concernant l'école maternelle ont alors pu démarrer.

équipement public

GROUPE SCOLAIRE DU CHEF-LIEU



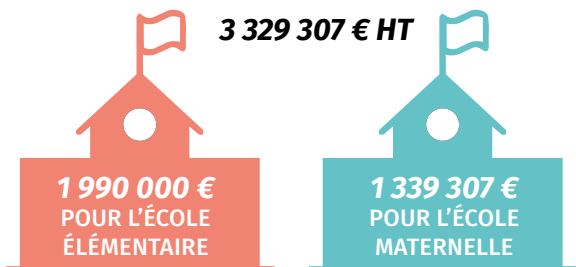
Au programme, installation de la géothermie et d'une ventilation double flux, remplacement des fenêtres et passage à un éclairage LED moins énergivore.

Ces travaux devraient s'achever en août 2026, l'objectif étant que chaque élève puisse réintégrer sa classe dès la rentrée prochaine, pour profiter de conditions optimales au service de l'enseignement.

Cette rénovation complète de notre groupe scolaire du Chef-Lieu vise à remettre les bâtiments aux normes en vigueur, mais aussi à réaliser des économies d'énergie, diminuant par là même notre empreinte carbone et à assurer, in fine, un meilleur confort. En effet, la géothermie permettra ainsi de chauffer les locaux en hiver et de les rafraîchir en été.

BUDGET

POUR RÉALISER CES TRAVAUX D'UN COÛT GLOBAL



la commune a bénéficié de subventions (Europe-Région, État, Région, Département, Syane) à hauteur de **1 584 500 €**.

Cout global		3 329 307 €
Subventions obtenues		1 584 500 €
Europe - région		639 500 €
État	Fond vert	350 000 €
	ACTEE	75 000 €
	Fond Chaleur	213 000 €
Département		100 000 €
Région		147 000 €
SYANE		60 000 €

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS FOOTBALL

Rénovation du terrain d'honneur de Poisy : les études de faisabilité en cours

La commune a engagé des études de faisabilité détaillées, afin de préparer le lancement du projet de rénovation du terrain d'honneur, en lien étroit avec les référents du CSA Poisy.

Cette démarche vise à évaluer les différentes options d'aménagement et à définir les conditions techniques, sportives et financières de la modernisation et de la rénovation du terrain d'honneur, qui nécessite d'être remis en état dans les meilleurs délais.

Parallèlement, des concertations ont été réalisées avec les principaux utilisateurs du futur terrain, afin de valider un cahier des charges précis, répondant aux besoins exprimés et aux attentes des différentes parties prenantes, compte tenu, notamment, de la progression du club, tant en effectif qu'en promotion dans des divisions supérieures.

Les décisions définitives concernant la poursuite du projet, intégrant le calendrier des travaux, seront prises à l'automne, une fois l'ensemble des investigations et des analyses finalisées par les référents du CSA Poisy, les services techniques et les élus en charge de ce projet d'ampleur pour notre stade Abbé Poncet.



RESTAURANT SCOLAIRE

La réfection du restaurant scolaire de l'école élémentaire du Chef-Lieu est également en cours.

Ces travaux d'ampleur ont plusieurs objectifs : être en conformité avec les normes sanitaires en vigueur comme la « marche en avant pour les utilisateurs », respecter les règles d'hygiène, mieux gérer le rejet des eaux usées et mettre en place une ventilation double flux. L'ensemble de ces travaux et équipements amélioreront ainsi les conditions de travail des agents en charge de la cantine scolaire et le confort des enfants à l'école mais aussi au Centre de loisirs.

Coût global : 523 977 € HT

Le chantier se poursuivra durant toutes les vacances estivales afin d'assurer son achèvement dans les délais les plus brefs. Le restaurant scolaire, provisoirement installé au Forum, pourra enfin déménager. L'objectif de la municipalité est de restituer le Forum aux associations au plus tôt pour leur permettre de retrouver leurs créneaux habituels dans cet espace.





La nouvelle portion cyclable entre le collège Simone Veil et la commune de Lovagny via Ronzy a été livrée en mars 2026.

voirie travaux

SCHÉMA CYCLABLE

Celle-ci permet de sécuriser la circulation des cyclistes sur la route de Lovagny, qui comprend désormais 1 100 mètres de voie verte et 760 mètres de zone limitée à 30 km/h.

D'un coût total de 1 852 273 € HT, cet aménagement a été financé par le Grand Anancy (71%), le Département et l'État.

POINT FINANCIER DE CES OPÉRATIONS

Collège de Poisy - Lovagny :

1 100 mètres de voie verte

760 mètres de zone 30

Le coût total de l'opération s'élève à 1 852 273 € HT

- 1 319 025 € pris en charge par le Grand Anancy
- 163 500 € du Conseil départemental de la Haute-Savoie
- 369 748 € apportés par l'État au titre du fonds vert

Collège de Poisy - Parc Espace :

700 mètres de voie verte

Le coût total de l'opération s'élève à 1 690 697,54 € HT

pris en charge par le Grand Anancy

École d'agriculture :

600 mètres de voie verte

180 mètres de zone 30

Le coût total de l'opération s'élève à 606 393,20 € HT

pris en charge par le Grand Anancy

Dans la poursuite de la connexion de notre schéma cyclable communal avec celui du Grand Anancy, une nouvelle portion de voie verte de 700 mètres, assurant la liaison entre le collège et l'EHPAD, est actuellement en cours de réalisation Route des Plants (déviation en place par Parc'Espaces).

Son coût, estimé à **1,7 M€ HT**, sera intégralement pris en charge par le Grand Anancy car intégré dans le schéma cyclable d'agglomération.



AMÉNAGEMENT DES ROUTES DE CHARNEUSE ET DE L'ÉCOLE D'AGRICULTURE

Les projets d'aménagement destinés à sécuriser les déplacements, notamment des piétons et des cyclistes, sur la Route de l'École d'Agriculture et sur la Route de Charneuse suivent leur cours.

Les consultations vont être lancées, avec des ajustements prévisibles dans les cheminements compte tenu de l'intégration de ces travaux dans l'existant.

Budget total : 2 441 000 € HT, dont 249 000 € HT consacrés au réseau structurant d'eaux pluviales.





Le budget primitif de la commune de Poisy pour l'année 2026 a été élaboré grâce à un travail conjoint entre le service des finances et l'ensemble des services municipaux.

finances

Pour l'exercice 2026, le budget global de la commune s'élève à **18 518 164 €**. La section de fonctionnement représente 56 % de ce montant soit **10 296 943 €**, tandis que la section d'investissement en constitue 44 %, soit **8 221 220 €**.

FOCUS SUR L'INVESTISSEMENT

Les dépenses

Les dépenses d'investissement sont divisées en deux catégories, à savoir les dépenses réelles et les dépenses d'ordre. Elles sont réparties comme suit :

Opérations d'équipement	7 015 741 €
Emprunts et dettes assimilées	844 084 €
Subventions d'équipement versées	308 192 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	47 519 €
Subventions d'investissement	4 350 €
Participations et créances rattachées à des participations	1 335 €
	8 221 221 €

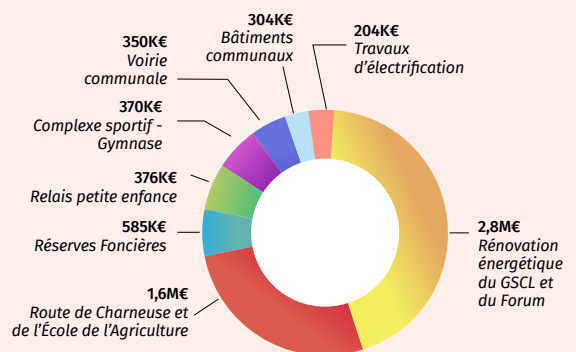
Les dépenses d'ordre, correspondant notamment à l'amortissement des subventions, s'élèvent à 47 519 €, tandis que les dépenses réelles excèdent 8 M€.

Les dépenses réelles d'investissement regroupent les opérations d'équipement, le remboursement du capital de la dette ainsi que les subventions d'investissement et d'équipement.

Le montant des opérations d'équipement intègre les crédits reportés de l'exercice précédent sur des opérations en cours de réalisation au 31/12/2025, soit 2,3 M€, et les nouveaux crédits votés.

Les dépenses d'investissement sont présentées par opération.

OPÉRATIONS D'ÉQUIPEMENT



Les recettes

Les recettes d'investissement sont également réparties en deux catégories.

Les recettes d'ordre correspondent principalement aux amortissements pour 551 k€ et au virement de l'excédent de fonctionnement à la section d'investissement pour un montant de 726 k€, soit un total de 1,3 M€.

Les recettes réelles, qui avoisinent 7 M€, comprennent :

- L'emprunt d'équilibre de 3 M€ servant à équilibrer la section d'investissement, sans que ce montant soit effectivement débloqué.
- L'emprunt de 2 M€ contracté auprès de La Banque Postale, afin de financer le chantier de la rénovation énergétique du groupe scolaire du chef-lieu et du Forum.
- 1.6 M€ de subventions d'investissement :
 - 639 k€ du FEDER
 - 207 k€ du fonds chaleur
 - 200 k€ du CDAS
 - 180 k€ du département pour le terrain de football
- 200 k€ de dotations (100 k€ de taxe d'aménagement et 100 k€ de FCTVA).

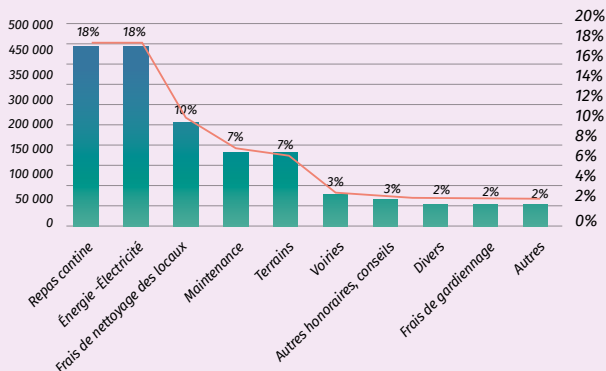
Les dépenses

Les dépenses de fonctionnement sont divisées en deux catégories, à savoir : les dépenses réelles (9 millions d'euros) et les dépenses d'ordre (1 277 738 €) qui concernent principalement les dotations aux amortissements et l'autofinancement.

Les dépenses à caractère général permettent d'assurer le bon fonctionnement des services municipaux.

Le graphique ci-dessous présente les dix principaux postes de dépenses à caractère général de la collectivité. À ce titre, le coût des repas servis dans les cantines représente 18 % des dépenses de ce chapitre (2.5M€).

TOP 10 DES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL



Les recettes

Les recettes réelles qui comprennent les produits de la fiscalité, les dotations ainsi que l'ensemble des produits issus des services fournis par la commune, dépassent les 10,2 millions d'euros.

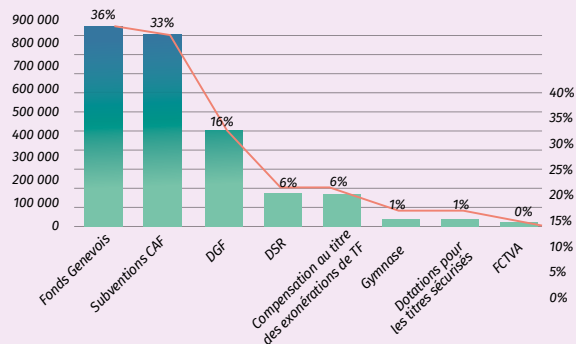
La fiscalité locale s'élève à 4.5 M€, composée principalement des impôts locaux pour 3.6 M€ et des droits de mutation pour 740 k€.

Parmi les dotations et participations (2.3 M€), figurent :

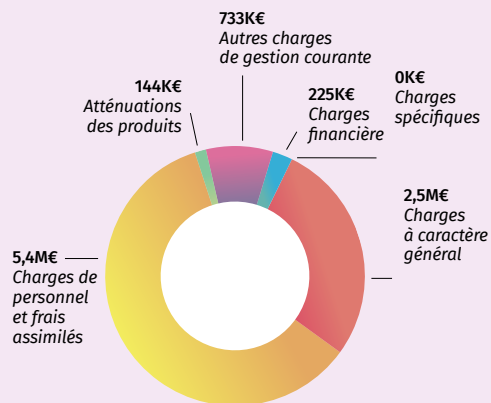
- D'une part celles versées par l'Etat, à savoir la DGF (Dotation Globale de **Fonctionnement, en baisse significative depuis 10 ans** : 724 000 € pour 2013 et 348 000 € pour 2026), la DSR (Dotation de Solidarité Rurale) et le remboursement partiel de la TVA sur les dépenses d'entretien.
- D'autre part, les financements versés par le Conseil départemental — notamment les contributions financières genevoises — ainsi que les participations de la CAF dédiées aux secteurs de l'enfance et de la petite enfance.

Le graphique suivant regroupe de manière décroissante les principales dotations.

LES DOTATIONS LES PLUS IMPORTANTES



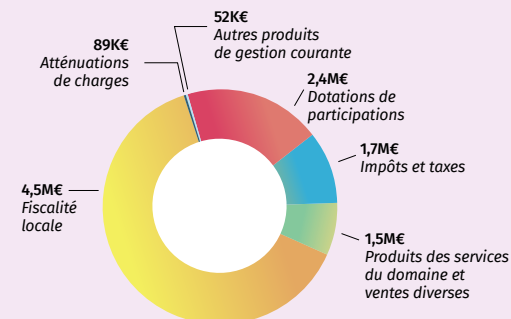
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



Enfin, les autres charges de gestion courante représentent 8% des dépenses réelles de fonctionnement et sont principalement composées de :

- 250 K€** - Subvention de fonctionnement au budget annexe du Podium
- 162 K€** - Subventions versées aux associations
- 120 K€** - Indemnités de fonction des élus
- 60 K€** - Abonnements informatiques
- 40 K€** - Subvention de la commune au CCAS.

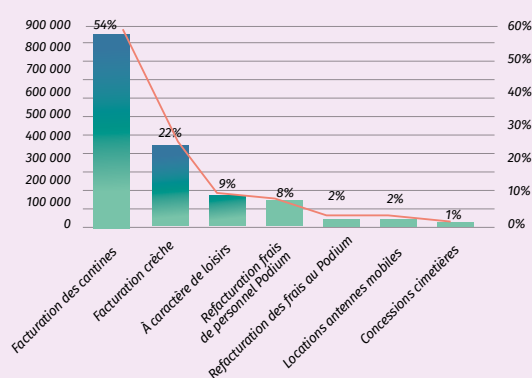
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



Le chapitre Impôts et Taxes est exclusivement composé de l'attribution de compensation de 1 721 436 € versée par le Grand Anancy dans le cadre du dé-transfert de la compétence des gymnases. Cette compensation a été figée en 2001 en contrepartie de la suppression de la taxe professionnelle (1 367 436 €). Le coût annuel valorisé pour le dé-transfert du gymnase s'élève à 354 k€ (remboursement de l'emprunt, frais de maintenance).

Les produits des services, du domaine et ventes directes, d'environ 1,5 M€, se répartissent comme suit :

LES PRODUITS LES PLUS IMPORTANTS





« Dès le début de leur mandat, les jeunes élus ont été reçus par le maire, Pierre BRUYÈRE, et son adjointe à la Jeunesse, Élisabeth LASSALLE, qui leur ont fait visiter la mairie », explique Chloé LACHANT, responsable du service Animation.

« Ils ont également rencontré les élus adultes puisqu'ils ont dû présenter leurs projets devant le conseil municipal. »

jeunesse enfance

FIN DE MANDAT POUR LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

**Élus en octobre 2024,
les neuf conseillers
municipaux enfants arrivent
au terme de leur mandat.
Pendant deux ans, ils ont
découvert le fonctionnement
de leur commune et mené de
beaux projets à destination
de ses habitants.**

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) a pour objectif de permettre aux jeunes de s'impliquer dans la vie de leur commune, de représenter les enfants de leur âge, de découvrir les rouages de la collectivité et de développer leur sens civique.

Répartis au sein de deux commissions — Sport et Solidaire/Social — les enfants ont appris à travailler ensemble et à concrétiser leurs idées.

En 2025, ils ont ainsi créé un parcours sportif dans la montagne d'Âge, accessible à tous. Définition des exercices, conception des panneaux, présentation des bienfaits du sport sur la santé : les jeunes élus ont pris en charge l'ensemble du projet, tandis que les services techniques ont assuré l'installation sur site.

Les jeunes conseillers se sont également rendus à l'EHPAD Les Ancolies pour partager un moment convivial avec les résidents autour d'une chasse au trésor spécialement conçue pour l'occasion.

C'est avec un nouveau projet, à la fois sportif et intergénérationnel, qu'ils achèvent leur mandat. Fin juin-début juillet, le CME conviera les familles au stade de football pour une demi-journée dédiée à la découverte de sports venus de différents pays.

Pour les remercier de leur implication dans la vie communale, une escapade parisienne leur a été offerte. Au programme : découverte de nos institutions avec la visite de l'Assemblée Nationale et du Sénat.

À la rentrée prochaine, un nouveau scrutin sera organisé. Les élèves de CM1 des trois groupes scolaires seront appelés aux urnes pour élire leurs représentants pour les deux prochaines années scolaires.



Des vacances animées avec l'Accueil de loisirs

Cet été, pas de place à l'ennui pour les enfants de 3 à 13 ans !

Durant quatre semaines — les trois premières de juillet et la dernière d'août — l'Accueil de loisirs ouvre ses portes à l'école du Parc pour les 3-11 ans et au local jeunes pour les plus grands.

D'une capacité d'accueil de 64 enfants en maternelle, 72 en élémentaire et 24 collégiens, la structure bénéficie d'un taux d'encadrement supérieur au minimum réglementaire, avec 10 animateurs pour les plus jeunes, 7 pour les élémentaires et 3 pour les plus âgés. À cela s'ajoute l'équipe de direction composée de Chloé LACHANT et de son adjointe, Léa.

« Ces vacances, placées sous le thème des Mystères de Poisy et des alentours, seront axées sur le sport et la découverte de l'environnement local », précise Chloé.

Parmi les activités proposées : sorties au lac, à la piscine de Cruseilles, dans la montagne d'Âge et au marais, mini-séjour à Manigod, vélo, rollers...

« Pour les CM1 et CM2, nous avons également prévu des trajets en bus Sibra deux fois par semaine afin de les familiariser avec ce mode de transport avant leur entrée au collège. »

Inscriptions à partir du 1^{er} juin :

- > à la journée pour les 3-11 ans ;
- > à la journée ou à la demi-journée pour les élèves de la 6^e à la 4^e.

Local jeunes : le rendez-vous des ados

Dédié aux 14 ans et plus, le local jeunes accueille les élèves de 3^{ème} et les lycéens tous les vendredis, de 15 h 30 à 18 h 30.

C'est le lieu idéal pour se retrouver, jouer à un jeu de société, faire une partie de baby-foot ou de fléchettes, lire ou tout simplement discuter entre amis... mais pas seulement.

« Notre objectif est d'inverser la tendance et de faire en sorte que les jeunes deviennent davantage acteurs de leurs vacances »,

précise Chloé LACHANT, responsable du service Animation.

« Nous sommes là pour les accompagner dans le montage de projets, qu'il s'agisse d'activités à la journée, de sorties, de mini-séjours ou encore d'actions solidaires. Au local, ils peuvent réfléchir avec les animateurs, apprendre à travailler en groupe et à gérer un budget. Il y a un véritable objectif éducatif derrière tout cela. »

L'animateur du local intervient également au collège Simone Veil, où il propose des activités sportives aux élèves le vendredi midi. Cette présence lui permet de créer du lien avec les adolescents et de les inciter à profiter des dispositifs mis en place par la commune.



Afin de soutenir les parents de jeunes enfants, les futurs parents et les professionnelles de l'accueil individuel, la commune de Poisy a mis en place deux nouveaux dispositifs dédiés à la petite enfance, avec le soutien de la Caisse d'Allocations Familiales : un Relais Petite Enfance et un Lieu d'Accueil Enfants/Parents, sous la responsabilité de Camille GUEYRAUD.



DEUX NOUVEAUX DISPOSITIFS DÉDIÉS À LA PETITE ENFANCE

Relais Petite Enfance (RPE)

Ce service de proximité a pour mission d'informer, d'accueillir et d'accompagner les familles, les assistantes maternelles et les gardes d'enfants à domicile. « Les parents et futurs parents peuvent trouver ici des informations sur les modes d'accueil collectifs ou individuels présents sur la commune (multi-accueils, assistantes maternelles), recevoir des conseils adaptés à leur situation et être accompagnés en tant que parents-employeurs s'ils optent pour un mode d'accueil individuel (convention collective, contenu d'un contrat...) », explique Camille GUEYRAUD.

« Pour les assistantes maternelles agréées par la PMI (Protection Maternelle et Infantile), le RPE est un lieu de soutien, d'accompagnement et de professionnalisation qui leur offre un cadre de rencontres et d'échanges. Elles peuvent s'informer sur leurs droits et être soutenues dans leur parcours de formation continue. À partir de cet automne, des ateliers d'éveil leur seront proposés pour faciliter la socialisation des tout-petits et partager des moments avec d'autres professionnelles. »

Lieu d'Accueil Enfants/Parents (LAEP)

Cet automne, le LAEP ouvrira ses portes une matinée par semaine dans un local spécialement aménagé. Cet espace d'accueil, d'écoute et de rencontre est destiné aux parents (ou adultes référents) et à leurs enfants de moins de 4 ans non scolarisés. Ce lieu chaleureux, propice au jeu, à la découverte et l'expérimentation en douceur permet de se poser et prendre le temps avec son enfant, rencontrer d'autres familles, échanger et partager les joies et les préoccupations du quotidien de parent. Les futurs parents sont également les bienvenus. L'accueil est assuré par des personnes (minimum deux) formées et concernées par les questions liées à la parentalité. L'accès est libre, gratuit et ne nécessite aucune formalité (anonymat préservé).

Pour plus d'information, vous pouvez contacter **le Relais Petite Enfance** lors des permanences téléphoniques les lundis et jeudis de 14h à 17h au **06 98 23 78 58** ou par mail à **rpe@poisy.fr**



Le Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni dans sa nouvelle configuration le 29 avril. Il est composé de sept élus du Conseil municipal et de sept membres nommés par arrêté.

UN CCAS RENOUVELÉ POUR LA MANDATURE 2026-2032

social

Les sept élus sont :

Sylvie ASTRUZ,
Nathalie NAUDIN,
Nicole BLOC,
Thibaut DUNAND,
Martine ROSSO,
Moufida TENANI et
Catherine THOMAS.

Les sept membres nommés par arrêté sont :

Annie COMBET-PETEL
(Retraités et personnes âgées),
Mireille DALEX (UDAF/ADMR),
Sandrine DEMOLIS (Solenpar),
Alain GERMAIN (AFTC et UDAF74),
Catherine GUILBERT
(Retraités et personnes âgées),
Éliane HENNEQUIN
(Personnes handicapées) et
Élisabeth LASSALLE
(Personnes handicapées).

Les membres du CCAS ont élu Nicole BLOC vice-présidente, le président étant M. le Maire, Philippe PERRET.

Le CCAS poursuivra, tout au long du mandat, ses actions d'aide sociale envers les citoyens les plus démunis, son partenariat avec le Grand Annecy pour les activités proposées, notamment aux seniors, ainsi que ses temps forts de l'année, comme le repas des aînés et les boîtes solidaires de Noël. Il s'appuiera sur une analyse des besoins sociaux (ABS) actualisée et souhaite renforcer la lutte contre l'isolement et favoriser l'inclusion sous toutes ses formes.

Café intergénérationnel

Tous les lundis après-midi, du 20 avril au 11 mai, les élèves de 1ère SAPAT de l'ISETA-ECA sont venus à la rencontre des résidents de l'EHPAD des Ancolies afin de partager avec eux des jeux de société, diverses animations et... un goûter préparé par leurs soins.

Une action très appréciée par les résidents, ouverte à tous les habitants de la commune, qui devrait être renouvelée chaque année.



©ehpad des ancolies

Ateliers ÉQUILIBRE : pensez à vous inscrire !

« Gardez l'équilibre et bougez en toute confiance ! Maintenir son autonomie, c'est avant tout une question d'équilibre. »

La commune, en partenariat avec la Plateforme de Prévention des Chutes, propose des ateliers gratuits conçus spécifiquement pour les seniors (+ de 60 ans). Améliorez votre équilibre grâce à des exercices adaptés et à des conseils pratiques, le tout dans une ambiance conviviale.

LES POINTS CLÉS :

Le mardi de 10h30 à 12h à l'Espace Rencontre
Durée : de mi-septembre à juin
(31 séances hors vacances scolaires)
Encadrement : professionnels spécialisés
Tarif : gratuit
Renseignements et inscriptions :
04 56 49 77 84 (secrétariat de la plateforme)
Inscriptions ouvertes de juin à septembre.





À l'occasion de l'Assemblée Générale de l'Association des Communes Forestières, organisée à l'ISETA ECA de Poisy, les acteurs du territoire se sont réunis pour échanger autour des enjeux majeurs liés à l'avenir des forêts et des collectivités qu'elles structurent.

environnement

LES FORÊTS AU CŒUR DES TERRITOIRES :



Enjeux, gestion durable, engagement fort des élus de notre territoire.

La commune de Poisy, hôte de cet événement, a ouvert cette assemblée en rappelant son attachement à la préservation de ce patrimoine naturel, atout incontournable de notre belle commune.

Sur une superficie totale de 1 140 hectares, près de 442 hectares sont constitués de forêts et de zones protégées, soit un taux de boisement d'environ 39 %, comparable à celui du département de la Haute-Savoie. La forêt publique, qui couvre près de 196 hectares entre la Montagne d'Âge et les rives du Fier, est gérée conjointement par la collectivité et l'Office national des forêts.

Composée majoritairement de feuillus tels que les chênes, châtaigniers et hêtres, complétés par des plantations d'épicéas réalisées au XX^e siècle, cette forêt est aujourd'hui confrontée à des défis importants. Le changement climatique et les attaques de scolytes fragilisent les peuplements, nécessitant une adaptation des pratiques de gestion.

Face à ces enjeux, des actions concrètes ont été engagées. La diversification des essences et le reboisement avec des espèces plus résistantes constituent des priorités. Ces dernières années, près de 6 hectares ont été replantés avec de jeunes sujets adaptés aux nouvelles conditions climatiques. Cette dynamique se poursuit, avec environ 8 000 m² supplémentaires de plantations prévus en 2026.

Très fréquentée par les habitants de la commune et de l'agglomération annécienne, la forêt de Poisy remplit également une fonction sociale essentielle. Elle constitue un espace privilégié pour les activités de plein air telles que la promenade, la cueillette, le sport ou encore la chasse, tout en restant un milieu naturel emblématique du territoire.



Au-delà de son rôle local, la forêt apparaît comme un élément clé à l'échelle des communes. Elle représente à la fois un réservoir de biodiversité, une ressource économique et un levier dans la lutte contre le réchauffement climatique. Chaque hectare porte ainsi des enjeux à la fois écologiques et économiques, que les collectivités doivent concilier dans une logique de gestion durable.

Cette rencontre a également mis en lumière l'importance du travail collectif. Le partage d'expériences et d'initiatives entre communes permet de renforcer les actions engagées et d'inscrire les territoires dans une démarche commune en faveur de forêts résilientes, accessibles et durablement gérées.

Enfin, l'engagement des élus, des partenaires institutionnels et des professionnels de la filière forestière a été salué. Tous contribuent, au quotidien, à la préservation et à la valorisation d'un patrimoine essentiel pour les générations présentes et futures.



Il est important de rappeler que la stérilisation reste la méthode la plus efficace et la plus respectueuse du bien-être animal pour limiter la prolifération des chats errants sur le territoire communal.



CHATS ERRANTS SUR LE DOMAINE PUBLIC DE LA COMMUNE

Une colonie non maîtrisée peut rapidement s'agrandir et générer des difficultés de cohabitation, aussi bien pour les habitants que pour les animaux eux-mêmes.

Lorsqu'un chat est repéré sur le domaine public, il convient d'abord de vérifier s'il est identifié (collier, tatouage ou puce électronique) afin de retrouver un éventuel propriétaire. Si aucune identification n'est possible, il est recommandé de consulter les avis de recherche, de contacter les vétérinaires du secteur et de diffuser une annonce sur les plateformes dédiées. Après le délai légal de 8 jours ouvrés, si aucun propriétaire ne s'est manifesté, le chat est alors considéré comme abandonné et la commune peut orienter les habitants vers les services compétents ou les associations partenaires pour sa prise en charge.

Pour rappel, les chats errants sont protégés par le Code rural, qui encadre les responsabilités des collectivités et des associations en matière de protection animale. La municipalité invite également les propriétaires de chats à faire identifier et stériliser leurs animaux afin de prévenir les abandons et limiter la prolifération féline.

Moustique tigre : les gestes essentiels

Le **moustique tigre** est présent dans notre commune.

Il se développe dans de très petites quantités d'eau.

Les réflexes à adopter :

- **Supprimer les eaux stagnantes** — Vider coupelles, seaux, arrosoirs, gouttières, jouets extérieurs.
- **Couvrir les réserves d'eau** — Bâcher récupérateurs, bidons et bassines.
- **Se protéger en extérieur** — Vêtements longs et clairs, répulsifs adaptés.
- **Signaler une présence inhabituelle** — Les signalements permettent une action rapide.

Limiter le moustique tigre est un **effort collectif**. Chaque geste compte pour préserver la qualité de vie à Poisy.



Source :
Ville de Poisy



https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/



Nos amis les chiens

Les chiens font pleinement partie de la vie de notre commune, et leurs promenades sont un plaisir partagé.

Les règles à respecter :

- **Ramasser les déjections** — Même dans les champs, elles peuvent transmettre des maladies aux animaux d'élevage et à la faune locale.
- **Tenir son chien en laisse** — Du 15 avril au 30 juin, la laisse est obligatoire en tout lieu afin de protéger la faune sauvage en période de reproduction.
- **Préserver les espaces naturels** — Rester sur les sentiers et éviter les zones sensibles contribue à maintenir l'équilibre de nos milieux naturels.

Nous vous souhaitons de belles promenades à Poisy avec vos compagnons à quatre pattes.

Marais de Poisy

Nous vous invitons à découvrir le cœur des marais de Poisy lors d'une matinée exceptionnelle, en compagnie d'experts des zones humides. Avec votre participation, nous agissons pour limiter l'envahissement des solidages, une plante invasive qui forme des peuplements denses et réduit fortement la biodiversité.

Cette action collective est essentielle pour préserver la richesse écologique de nos marais.

Rendez-vous le samedi 20 juin.

INFO POUR ARTICLE :

Lien inscription disponible avec QR code :





culture

PODIUM

Un immense merci pour cette 4ème saison au Podium

Il est bientôt l'heure pour le rideau de tomber sur la 4ème saison du Podium. Nous tenons à vous exprimer, Poisilliennes et Poisilliens, nos plus sincères remerciements pour votre présence et votre fidélité aux spectacles et au cinéma. Vous avez répondu présent à l'appel de la culture : sur 18 spectacles, 12 ont affiché complet avec un total de plus de 8100 spectateurs, un record depuis l'ouverture en 2022 ! Nous sommes très heureux de voir la culture rayonner ainsi à Poisy et sur son bassin.

Le cinéma progresse également un peu plus chaque année. Pour beaucoup d'entre nous, bien plus qu'un simple cinéma, les séances du mardi soir sont désormais un rendez-vous hebdomadaire, un temps d'échanges et de retrouvailles. Un lien solide semble s'être tissé entre les habitants et cet espace culturel. Les habitudes sont prises, et les visages familiers y sont chaque jour plus nombreux.

Merci à nos incroyables équipes de bénévoles du Podium et de CinéPodium sans qui rien ne serait possible.

Nous avons hâte de vous présenter la prochaine saison culturelle 2026-2027 et d'accueillir sur ce début d'été les représentations des différentes associations culturelles de Poisy qui vont à leur tour s'emparer des planches du Podium.

Informations et billetterie : www.podium-poisy.fr

Permanences billetterie au Podium tous les mercredis de 10h30 à 12h30 (sauf fermeture estivale)

LE RADEAU DE LA MÉDUSE

Lundi 8 juin à 20h – gratuit

Cette année, le Podium a accueilli un artiste associé, Hugo ROUX, metteur en scène de la compagnie Demain dès l'Aube et fondateur du Festival de Malaz à Annecy en 2017.



Avec le soutien du Département de la Haute-Savoie et en lien avec La Maison des Arts du Léman, le Podium a accueilli une nouvelle édition du dispositif Spectacle Jeune.

Six adolescents âgés de 12 à 18 ans, résidant en Haute-Savoie, ont eu l'opportunité de vivre une expérience unique de création théâtrale. Accompagnés par Hugo ROUX, ils ont construit ensemble un

spectacle original, Le Radeau de la Méduse, présenté d'abord à Poisy, puis dans le cadre du Festival de Malaz à Annecy.

« Le soleil brille, les acteurs et les actrices sont là, on a apporté des costumes et des accessoires, le public ne va pas tarder. Seule ombre au tableau : le metteur en scène n'arrive toujours pas, et les acteurs n'ont aucune idée de ce qu'ils doivent jouer. Qu'importe, ces six jeunes comédiens décident de s'emparer de la scène et de faire du théâtre. Contre vents et marées, surmontant peurs et doutes, ils feront résonner leurs corps et leurs voix. Traversant diverses matières théâtrales, leur cap est clair : faire face au monde en tâchant de faire advenir la beauté. »

Avec Jade LUNVEN, Chloé CARALP, Tristan BRUNEAU, Eva CELLIER, Solveig GUYARD-LASNE, Sacha MONNET.

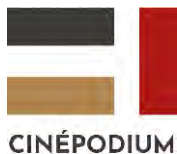
PRÉSENTATION DE LA SAISON 2026-2027

Judi 18 juin à 19h - gratuit

Qui dit fin de saison, dit bien évidemment, lancement d'une nouvelle ! Le 18 juin se tiendra officiellement la soirée de présentation de la 5ème saison culturelle du Podium. C'est l'occasion à ne pas manquer pour découvrir en exclusivité l'intégralité de la programmation. 100% gratuite et ouverte à tous, les portes ouvriront à 18 h pour un début de présentation à 19 h.

Un concert viendra compléter cette soirée, comme chaque année. Venez découvrir la voix magnifique de Sarah LENKA, qui nous fait le plaisir de nous présenter son nouvel album, qui rend hommage au parcours des femmes dans un univers folk d'inspiration occidentale.





CinéPodium

L'année a débuté avec l'assemblée générale de l'association. Nouvelle année, nouveau bureau et nouvelle présidente : Ludivine DUVERNE succède à Tilda BENYACAR !

CinéPodium remercie chaleureusement Tilda pour son implication, son efficacité et sa bonne humeur au sein de l'association. Merci pour tout !

La fréquentation de votre salle de cinéma est en plein essor : les séances réunissant plus de 100 spectateurs deviennent monnaie courante. Merci à vous ! Cela conforte l'association dans ses choix de programmation et dans son engagement en faveur de la vie culturelle locale.

Cette année encore, Cinémino a réuni pas moins de 250 jeunes spectateurs en février, dont les enfants du centre de loisirs de la commune.

La jeunesse poisillienne profite également de notre belle salle : depuis le début de l'année, huit séances scolaires ont été programmées pour les écoles primaires, le collège et le lycée du secteur.

Afin d'élargir son public et d'intéresser les plus jeunes, CinéPodium a décidé de proposer, dès la prochaine rentrée, une séance « jeunes » pendant les vacances scolaires. Une activité supplémentaire à inscrire dans l'agenda des vacances !

Cet été, CinéPodium prendra ses congés après la séance du 30 juin. Les bénévoles rechargeront leurs batteries en juillet et en août.

Nous vous retrouverons le mercredi 26 août pour la désormais traditionnelle séance en plein air ! Le film projeté sera Mufasa : Le Roi Lion, qui raconte l'histoire du père de Simba.

Les bénévoles vous proposeront une buvette et une petite restauration. Et si la météo n'est pas de notre côté, ce sera l'occasion de (re)découvrir la belle salle du Podium ! La projection aura alors lieu en intérieur, avec une entrée gratuite et une buvette toujours active. Une belle soirée en perspective !

Enfin, pour celles et ceux qui souhaitent obtenir des informations sur notre association, CinéPodium sera évidemment présent lors du Forum des Associations en septembre.



Tous les mardis soir à 20h (sauf en juillet et août) : séance de cinéma au Podium – Programmation

BIBLIOTHÈQUE

Premières Pages 2025 : saison 4

Parce que les tout-petits sont sensibles à la musique des mots, leur lire des histoires c'est leur permettre d'entendre des voix connues — celles de papa, maman, mamie, papy ou nounou — dans un moment privilégié de contact, d'attention et de douceur.

Avec l'opération Premières Pages, le Département offre un livre à tous les enfants nés ou adoptés en 2025. Cette année, c'est l'autrice Aude Laroche qui a été choisie pour son titre *Qu'est-ce qui brille là-haut ?* paru aux éditions du Pas de l'échelle.



À Poisy, le livre est distribué par la bibliothèque du 13 avril au 30 novembre.

Plus d'informations sur :

biblio7374.fr



CET ÉTÉ, À LA BIBLIOTHÈQUE, RETROUVEZ :

- Les bébés lecteurs
- Un temps autour des livres pour les 0-3 ans : le vendredi 5 juin à 10 h 15 ou le samedi 6 juin à 9 h 30, pour les papas et les mamans qui travaillent le vendredi !

Fermeture estivale de la bibliothèque du 4 au 14 juillet.

SÉLECTION POUR LES PETITS

Retrouvez d'autres albums sur le thème de la nuit, à lire avec l'album Premières Pages :



- Tout le monde fait dodo
- Bonne nuit mon chaton
- Bonjour, bonne nuit !
- Plein rêve, d'Antoine Guilloppé
- La recette du dodo



Aïkikai de Poisy

L'Aïkikai de Poisy est fier de partager les photos du stage exceptionnel organisé à l'occasion de ses 20 ans d'existence et de pratique intensive de l'aïkido.

Cet événement a réuni plus de 100 pratiquants sur les tatamis, sous la direction de **Micheline TISSIER** (7^e dan), **Luc BOUCHAREU** (7^e dan) et Christophe MINET (6^e dan).

L'association tient également à féliciter l'un de ses pratiquants, **Pierre ZAMORA**, pour l'obtention de son 3^e dan au cours du mois d'avril. Un grand bravo à lui !

L'Aïkikai de Poisy organisera, aux alentours du mois de juin, la session annuelle de passage de grades pour l'ensemble de ses pratiquants, un rendez-vous qui promet d'être particulièrement intense.

Toutes les photos sont disponibles sur le site internet suivant : www.aikido74.com.

L'année se clôturera avec la remise des diplômes et des ceintures aux aikidokas, le samedi 20 juin.



Des pratiquants de tous niveaux et de tous âges, à partir de 15 ans, s'y retrouvent dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Au-delà de l'apprentissage des techniques de défense, les participants viennent également relâcher la pression, évacuer le stress du quotidien et créer de nouveaux liens.

Le Krav Maga a conquis Poisy

Après seulement quelques mois d'existence, l'association « Altea Self-Defense Academy » a trouvé son public à Poisy. Et le club compte bien poursuivre sur cette belle dynamique la saison prochaine.

Toute jeune encore, Altea Self-Defense Academy ne cesse pourtant d'attirer de nouveaux adhérents. Installée depuis l'automne dernier dans le dojo du collège, cette structure de krav maga et self-défense accueille chaque semaine des dizaines d'élèves venus découvrir — ou redécouvrir — cette discipline.

Le 9 mai 2026, Altea Self-Defense Academy a organisé son tout premier stage, consacré au travail au sol : apprendre à se dégager d'une agression lorsque l'on se retrouve à terre. Un événement couronné de succès, qui en appelle déjà d'autres.

Rappelons que les enseignants du club sont titulaires de diplômes fédéraux reconnus par la Fédération Française de Karaté et disciplines associées. Pratiquants de sports de combat depuis de nombreuses années, ils sont issus de plusieurs disciplines complémentaires.

L'équipe d'Altea Self-Defense Academy remercie chaleureusement la municipalité pour sa confiance et se réjouit d'accueillir de nouveaux pratiquants.

L'APE des écoles du Parc et du Chef-Lieu



Un marché de printemps fleuri et gourmand à Poisy !

Le jeudi 30 avril dernier, la place du Forum s'est parée de couleurs printanières à l'occasion du traditionnel Marché de Printemps de l'APE des écoles du Parc et du Chef-Lieu. Organisé à la veille d'un long week-end, l'événement a réuni de nombreuses familles dans une ambiance festive.

Des plants locaux et une organisation millimétrée

Pour cette édition, l'association a de nouveau collaboré avec l'horticulteur local Dumarest. En amont, les membres de l'APE se sont mobilisés pour préparer les commandes de plants aromatiques, de fleurs et de légumes. Dès la sortie de l'école, les parents ont ainsi pu récupérer leurs réservations en toute fluidité, prêts à jardiner pendant les jours fériés.

La nouveauté : un goûter convivial

La grande réussite de cette année réside également dans la présence du food truck savoyard Chez Gust. Avec son van vert sauge, l'enseigne a fait l'unanimité en proposant des produits locaux et des glaces artisanales. Ce moment convivial a permis aux petits comme aux grands de partager un goûter gourmand sur place.

Grâce à la mobilisation des bénévoles et au succès de cette vente, l'APE pourra continuer à soutenir les projets pédagogiques des deux écoles.

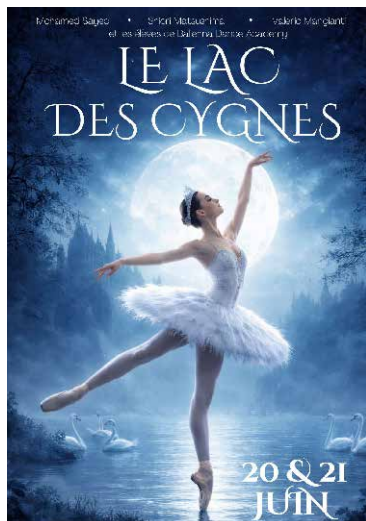
Un grand merci à tous pour votre participation !

Ballerina Dance Academy



Célébrons 10 ans de passion à la Ballerina Dance Academy

C'est avec une immense fierté que la Ballerina Dance Academy souhaite mettre à l'honneur ses 34 talentueux danseurs et danseuses, qui ont brillamment représenté notre école lors de différents concours. Ils y ont obtenu d'excellents résultats, témoignant de leur engagement et de leur passion pour la danse.



Les performances de nos élèves ont été saluées par des juges de renom, et nous sommes ravis de partager que plusieurs d'entre eux ont remporté des prix et distinctions dans différentes catégories. Nous tenons notamment à féliciter Naëlle, qui s'est classée à la 7e place lors de la finale européenne du CND.

Ces succès sont le fruit non seulement de leur talent, mais également du travail acharné et de la détermination qu'ils mettent dans chaque répétition. Un immense bravo à tous nos danseurs ainsi qu'à leurs professeurs pour ces magnifiques réalisations !

Pour célébrer le 10e anniversaire de notre association, nous avons le plaisir de vous inviter à notre spectacle de fin d'année, qui se

déroulera les 20 et 21 juin au Podium.

Cette année, notre représentation sera placée sous le thème enchanteur du célèbre ballet Le Lac des cygnes. Pour l'occasion, nos élèves auront l'opportunité unique de partager la scène avec trois danseurs professionnels, offrant ainsi au public une expérience inoubliable mêlant talent, grâce et émotion.

Nous vous encourageons vivement à venir soutenir nos jeunes artistes. Ce sera l'occasion idéale de découvrir leur travail, leur passion pour la danse et toute la magie des arts du spectacle.

Nous vous remercions pour votre soutien fidèle et espérons vous voir nombreux afin de partager ce moment exceptionnel avec nous.

www.ballerina-dance-academy.fr



Bouge Ta Vie!

Bouge Ta Vie ! fait vibrer la commune de Poisy depuis 2012 !

Avec plus de 200 adhérents, notre équipe de bénévoles passionnés vous propose, tout au long de l'année, des activités variées et accessibles à tous : zumba, samba, renforcement musculaire, stretching ou encore afro mou', sans oublier la Zumba Kids destinée aux enfants de 7 à 15 ans.

Cette année encore, notre équipe de samba a mis l'ambiance lors du carnaval de Poisy !

Et ce n'est pas fini : retrouvez-nous le 13 juin aux Poisylades pour une démonstration haute en couleur de nos sambistas.

Cet été, venez bouger avec nous ! Des séances de zumba en plein air, gratuites et ouvertes à tous, seront proposées sur le parvis de la mairie les mardis et jeudis du mois de juillet.

Ne manquez pas non plus notre flash mob du 13 juillet, sur le podium, à l'occasion des festivités de la Fête nationale !

Envie de nous rejoindre ? Les inscriptions pour la saison prochaine ouvriront le 15 août sur notre site :

www.bougetavie.org

Suivez-nous sur www.facebook.com/BougeTaVie74



Comité des Fêtes
de Poisy

Mail : cdf.poisy74@gmail.com

Pages Facebook et Instagram :

CDF de Poisy

Site internet :

www.comitedesfetesdepoisy.fr

Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes œuvre tout au long de l'année pour faire vivre notre commune à travers des moments conviviaux, festifs et ouverts à tous.

Cette année encore, le Comité des Fêtes organise de nombreux événements. Après le carnaval du mois de mars, nous nous retrouverons :

- **le 7 juin pour la brocante**
- **le 19 juin pour la Fête de la musique**, en partenariat avec l'École de musique de Poisy
- **le 4 octobre pour la Fête au village**
- et, au mois de **décembre**, pour **le marché de Noël** qui viendra clôturer l'année.
- Le Comité des Fêtes sera également présent le **13 juillet à l'occasion du feu d'artifice**.

Tous ces événements ne pourraient exister sans l'aide précieuse des bénévoles. Que ce soit pour quelques heures ou de manière plus régulière, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues ! N'hésitez pas à nous rejoindre et à nous contacter par mail ou via les réseaux sociaux.

Le Comité des Fêtes remercie l'ensemble des bénévoles, les partenaires — notamment les services techniques de la commune — ainsi que les habitants pour leur fidélité. Nous vous attendons nombreux lors des prochains événements !



Le printemps est l'une des quatre saisons de l'année qui émerveille les petits. Les oiseaux chantent, les arbres bourgeonnent, les fleurs colorent la nature, les animaux sont amoureux et les journées deviennent plus ensoleillées.

Des balades nature sont organisées : marais, École d'Agriculture, lac de la Balme, Montagne d'Âge, aires de jeux, etc.

Les Copinous du Marais

AVRIL ET MAI

- Séances de snoezelen créées et animées par quatre assistantes maternelles de l'association (20, 21, 23 et 24 avril).
- Animation « Comme une histoire » sur le thème de l'eau et des vacances avec **Bérandère LOUVRIER** (28 et 30 avril).
- Bricolage pour la Fête des Mères à la salle de Poisy (22, 26, 28 et 29 mai).
- Motricité dirigée ou libre les lundis et vendredis matin à Lovagny.
- Quand le soleil est au rendez-vous, nous organisons des sorties pour découvrir la forêt, les fleurs et les animaux (ferme d'Épagny, bois de Poisy et de Lovagny).

JUIN

- Motricité à Lovagny les lundis et vendredis matin / jeux de plein air à l'Agorespace.
- Bricolage pour la Fête des Pères à la salle de Poisy (12, 15, 16 et 19 juin).
- Fête de la musique à l'EHPAD de Poisy (le 18 juin).
- Lundi 22 juin : matinée festive et musicale pour fêter l'été à l'Espace Rencontre.
- L'ouverture des grandes promenades et des pique-niques est très attendue.
- Notre fête de fin d'année aura lieu le vendredi 3 juillet à la Grenette.

Pour tout renseignement :

MME VIRGINIE MORO
06 23 44 07 34

Club CPN de Poisy



Le club CPN de Poisy est affilié à la Fédération des clubs « Connaître et Protéger la Nature » (FCPN) et propose des activités de découverte et de compréhension de la nature.

Il est également affilié au réseau France Nature Environnement. Nous diffusons et partageons entre nos membres les informations et les actions les plus encourageantes en matière de protection de l'environnement.

Cette année, nous avons pu organiser des sorties de découverte du milieu montagnard lors de petites randonnées dans le massif des Aravis, ainsi que des soirées ciné-club, qui nous ont permis de visionner des documentaires nature et de partager des moments de convivialité. Un de nos membres, passionné de photographie animalière, nous a présenté un excellent diaporama sur les rapaces nocturnes et diurnes. Enfin, l'organisation d'une conférence nous a permis d'approcher le monde des abeilles sauvages, un univers également confronté à la problématique du frelon asiatique.

La fin de la saison approche et, comme chaque année au mois de juin, nous la clôturerons par un temps fort lors d'un week-end en refuge, afin de découvrir la flore abondante et les beaux paysages de la Haute-Maurienne.

Le mois de septembre sera l'occasion de préparer de nouvelles aventures. Nous sommes déjà en réflexion pour proposer des activités nature propices à l'émerveillement.

Venez nous rejoindre pour partager notre passion.

Contact : clubcpnpoisy@gmail.com

Courir à Poisy



La saison se termine bientôt pour les grenouilles traileuses de Courir à Poisy. C'est le moment de faire le point et de se tourner vers les prochaines échéances.

Le club continue d'encadrer des séances de trail pour les adultes avec cinq groupes de niveaux, deux fois par semaine, dans la Montagne d'Âge ou au village de Poisy.

Cette année, une nouvelle coach a pris en charge un groupe d'adultes ainsi que les deux groupes d'enfants le mercredi après-midi.

Nous sommes très fiers de la réussite de l'École de Trail de Poisy. Toute l'année, les enfants ont répondu présent, quelle que soit la météo, pour des sorties de running en pleine nature. Forts de cet engouement, nous allons continuer sur cette lancée et accueillir à nouveau deux groupes de jeunes la saison prochaine.



Les inscriptions seront ouvertes courant juin. Informations disponibles sur le site internet du club : www.courirapoisy.com

La date du 9^e Trail des Grenouilles est également connue. Nous vous attendons nombreux pour courir, encourager les participants sur le parcours ou simplement passer un moment festif sur le village d'arrivée devant la mairie.

Retenez bien la date : samedi 21 novembre 2026.

Encore un peu de patience : les inscriptions à la course ouvriront début septembre.



Si vous avez envie de soutenir l'ACC, n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse suivante : acc74330@gmail.com

Association du Crêt de Charvanod

L'ACC (Association du Crêt de Charvanod) est une association du quartier du Crêt de Charvanod (au niveau de l'EHPAD). Elle regroupe une vingtaine de personnes qui se retrouvent le jeudi après-midi dans un local situé au Crêt.

L'association organise de petits événements afin de rassembler les habitants du quartier.

Comme les années précédentes, l'ACC a organisé la chasse aux œufs le dimanche 5 avril, sur le terrain de pétanque derrière l'EHPAD. Une vingtaine d'enfants ont participé à cette animation, suivie d'un verre de l'amitié.

D'autres événements ont également eu lieu, notamment le « Crêt Propre », le samedi 23 mai, au cours duquel nous avons fait appel aux habitants pour nous aider à nettoyer le Crêt et partager un moment convivial à l'issue de l'action.

Le vendredi 5 juin à 18 h a eu lieu la fameuse « Fête du Quartier », qui rassemble petits et grands autour d'un apéritif canadien sur le terrain de pétanque.

Par ailleurs, **Mme Claudine HALLE**, adhérente de l'ACC, souhaiterait remercier du fond du cœur les personnes qui sont venues l'aider le 13 janvier, lors d'une chute sur la route des Génévriers, au cours de laquelle elle s'était cassé le col du fémur.

Aujourd'hui, elle est debout et en forme, et vous est infiniment reconnaissante pour votre aide et votre présence ce jour-là.



CSA Poisy

L'École de Foot :
Teissier Académie

Le bilan de fin de saison est très positif pour le CSA Poisy. Avec près de 400 licenciés, le club poursuit son développement et son évolution, notamment à travers son école de football, la Teissier Académie, encadrée par **Baptiste LEBRETON** et **Noah AMOUDRUZ**.

Le 23 avril dernier, l'ensemble des jeunes de l'académie a reçu une tenue complète, généreusement offerte par l'entreprise Teissier Technique.

À cette occasion, **M. Jean-Luc TEISSIER**, accompagné de son épouse, est venu remettre officiellement les équipements aux jeunes joueurs. Le CSA Poisy, ses éducateurs, ses licenciés ainsi que l'ensemble des membres du club tiennent à les remercier chaleureusement pour leur soutien et leur engagement auprès de nos jeunes.

Le club tient également à féliciter ses équipes Séniors pour leurs excellents résultats cette saison. Deux montées sont d'ores et déjà acquises : l'équipe fanion, dirigée par David RYASCOFF, réalise un exploit historique avec une accession en Régional 3 (R3), tandis que l'équipe réserve, emmenée par **Grégory LAGRANGE**, valide sa montée en Division 2 (D2). De son côté, l'équipe 3 occupe actuellement la première place de son championnat et pourrait elle aussi accéder à l'échelon supérieur.

Nous rappelons également qu'un stage de football, ouvert à tous (licenciés ou non), sera organisé durant les deux premières semaines de juillet : du 6 au 10 puis du 13 au 17. Les bulletins d'inscription seront communiqués au cours du mois de juin.

Enfin, le CSA Poisy prépare d'ores et déjà la saison prochaine. Des séances d'essai seront proposées tout au long du mois de juin avant toute inscription. Le club accueille les enfants à partir de 5 ans. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Baptiste.



Batiste LEBRETON :
07 81 31 2886
Corinne VERNIER :
06 23 74 73 73
contact@csa-poisy.fr
Instagram/Facebook



École de musique

**Une fin de saison rythmée pour l'École de musique :
retour sur les temps forts et rendez-vous à venir.**

Le Printemps des Poètes, le 20 mars, en a été le prélude lors d'une « biblioscène » : un beau moment de partage entre mots et notes, avec les récitant et les élèves jouant en solo ou en groupe.

Le Festival de Printemps, les 1er, 2 et 3 avril, a ouvert la saison avec trois soirées festives et thématiques réunissant près de 250 spectateurs. Une belle preuve de l'engouement autour de notre association et du travail passionné de nos musiciens.

Et ce n'est pas fini ! La fête continue. Rendez-vous à ne pas manquer :

Le 12 juin avec le concert de fin d'année ! Que ce soit sur le parvis de la mairie ou à la Grenette, ce moment fort de la saison promet d'être festif et riche en émotions, avec nos élèves et groupes prêts à vous faire vibrer.

Le 19 juin : place à la fête ! Nous participerons à la Fête de la musique en collaboration avec le Comité des Fêtes. Une soirée conviviale, ouverte à tous, pour partager la musique dans une ambiance estivale !

Envie de nous rejoindre ? Débutant ou musicien confirmé, enfant ou adulte, une place vous attend parmi nous ! La rentrée 2026 se prépare déjà. Nos permanences de pré-inscription débuteront le mardi 23 juin, de 17h à 19h. Renseignements : **06 72 29 75 81**.

Notre association, c'est une offre musicale riche et accessible :

- 15 instruments enseignés en cours individuels
- 6 activités collectives pour jouer et progresser ensemble

*Pour rester connecté à toute
notre actualité, découvrez notre
nouveau site :*
www.poismusique.fr

*Retrouvez-nous bientôt sur
Instagram et Facebook pour
suivre notre actualité et
découvrir nos projets à venir.*

L'Estrade

Une nouvelle saison et un défi de taille !

Oyez, oyez, bonnes gens !

Une fois n'est pas coutume : la saison nouvelle vient de démarrer avec une joyeuse troupe inchangée. La solidité de nos liens et l'envie d'aller plus loin ensemble nous ont conduits à monter un projet quasi-inédit dans le théâtre français.

Alors oui, soyons fous : presque 100 ans après la fameuse trilogie de Pagnol (Marius, Fanny, César), nous avons décidé de donner une suite à une pièce de théâtre ! Depuis 1929, personne n'avait osé le faire, mais nous si ! Rien ne nous arrête !

En effet, après le succès du Pacte de Cinque et une tournée internationale (mais si, mais si), L'Estrade remonte sur les planches, prête à vous offrir encore plus de rires avec une nouvelle pièce qui relate l'arrivée des colocataires parties en vacances en Bretagne. Même auteur (**Jean-Luc FELGEIROLLE**), même metteur en scène (**Fabrice GUILLAUME**).

Vous allez adorer cette suite ! Et si vous n'avez pas vu le premier volet, no problemo, cela ne vous empêchera pas de comprendre et d'apprécier notre nouvelle pièce... dont le titre vous sera bientôt révélé.

Nous venons de reprendre les répétitions dans la Salle des Mariages de la mairie, en attendant, dès la rentrée de septembre si tout va bien, le retour tant espéré dans notre « salle historique » du Forum.

Notre troupe se produira à nouveau au Festival des Planches, au Forum et au Podium, du 13 au 22 novembre.

Une troupe de théâtre, ce ne sont pas que des comédiens ; nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour nous aider, entre autres, dans l'organisation de nos festivals (Festival des Planches et Printemps des Planches).



Pour rester informé de nos futurs projets, retrouvez toutes notre actualité sur notre page Facebook «L'Estrade».



Les Étincelles

Le Festival de Printemps à peine terminé, nous poursuivons la saison sur la route des spectacles.



Prochaine étape : Notre-Dame de Paris !

Nous vous le proposons au GPS, suite à l'embouteillage de mai 2025 au Podium.

Vous suivrez donc la direction de Lovagny pour enclencher votre clignotant vers le château de Montrottier Castle, entre le 22 et le 26 juillet. Rejoignez les parkings indiqués spécialement pour l'occasion et les zones de restauration situées en haut du chemin. Laissez-vous guider à l'oreille par l'ambiance de fête et vous arriverez sur le site du son et lumière, aux couleurs imaginées pour l'événement.

Une fois n'est pas coutume, c'est un nouveau tour de force des Étincelles à qui est confié un site d'exception pour mettre en valeur le travail sans pareil des jeunes artistes. Nous y passerons la soirée avec vous, avec joie, aux côtés d'Esmeralda, des gargouilles, de Quasimodo, de l'infâme Frolo et de tous les personnages qui habitent le chef-d'œuvre de Victor Hugo.

Après le spectacle, vous repartirez en sens unique, direction les souvenirs et l'attente patiente de la nouvelle saison 2026-2027, encore riche en destinations.

www.lesetincellesballettheatre.com
Facebook / Instagram

Poisy Handball Club

Le Poisy Handball Club (PHB) est au top en cette fin de saison !

Le PHB est très fier de ses équipes en cette fin de saison :

U9, U11 et U13 en championnat départemental

U15 garçons et filles en championnat Excellence Région AURA, phases finales AURA

Demi-finale en mai de la Coupe Charly Ribola

(ex-Coupe de Haute-Savoie) pour nos U15 féminines et masculins

Trophée National Michel Barbot pour les U15 féminines.

Mention spéciale à quelques pépites :

Sacha RAMOGER, sélectionné en stage de ligue régionale

Clément CHAGNIEL, en test terrain pour le pôle de Chambéry

Noah GOURJU, sélectionné au Tournoi Interligues national

Zia ZAVITNIK, sélectionnée au pôle Espoir AURA.

Merci à tous nos champions ainsi qu'aux bénévoles qui contribuent à faire grandir le club !



Renseignements et adhésions sur le site du Poisy Handball Club.



PAJ

Nouveauté 2026/2027

Le PAJ est heureux de vous proposer une nouvelle activité pour la rentrée : des cours de dessin avec Marine.

Cours de dessin manga / BD pour les ados à partir de 10 ans

Tu es passionné(e) de dessin ? Viens apprendre à créer tes propres personnages tout au long de l'année, dans le style qui te ressemble : BD, manga ou les deux ! Pas à pas, tu découvriras comment construire tes planches et raconter tes histoires. En fin d'année, une exposition mettra tes créations à l'honneur, et ensemble, nous réaliserons une histoire collective en plusieurs pages. Alors, prêt(e) à te lancer ?

Cours d'aquarelle pour les adultes

Venez découvrir la magie de l'aquarelle et de l'illustration. Lavis, glacis, compositions harmonieuses... Vous apprendrez pas à pas à maîtriser les techniques de cette discipline aussi douce qu'expressive. Au fil de l'année, vous développerez votre propre univers en réalisant une série d'illustrations personnelles, à votre image et selon vos envies.

Inscription en septembre.

Des stages seront organisés dans l'année.

Plus d'infos prochainement sur notre site.

Retrouvez toutes nos activités :

Yoga, couture, ski, patchwork et pelotes.

Le Paon d'Art

L'art de créer ensemble à Poisy

L'association Le Paon d'Art fait vibrer Poisy avec une énergie nouvelle, créative et fédératrice. Portée par une équipe dynamique, elle propose des événements artistiques et festifs accessibles à tous, en valorisant les talents locaux et le plaisir de partager.

Tout au long de l'année, Le Paon d'Art imagine et organise des moments conviviaux : animations culturelles, soirées festives et participation aux événements communaux, avec une volonté forte de créer du lien entre les habitants, en favorisant les échanges intergénérationnels.

Cette année, retrouvez-nous notamment lors des Poisylades, où notre équipe vous proposera des gourmandises et des animations dans une ambiance chaleureuse et joyeuse.

Vous souhaitez vous investir, proposer une idée ou rejoindre une aventure humaine et artistique ? Le Paon d'Art vous ouvre ses portes !

Contact : Association Paon d'Art

lepaondart@yahoo.com

07 82 70 19 10



Le Paon d'Art

Soutenez nos projets en flashant ce QR code



helloasso.com/associations/le-paon-d-art



Tennis Club de Poisy

Pas de trêve hivernale pour nos joueurs : notre équipe des 13-16 ans représentait le club pour la deuxième année consécutive aux championnats de la Ligue AURA. Dans ce championnat très relevé, Théo et Tom se sont inclinés en huitième de finale face au TC Fidésien, puis lors d'un match de classement face au TC Chambon-sur-Lignon.

Plusieurs joueurs et joueuses ont également représenté le club lors des championnats départementaux, avec notamment un titre de championne départementale pour **Chloé MAROUTEIX**.

Durant les vacances de février, un tournoi jeunes a été organisé par **Sébastien DROUIN**, avec une belle victoire de Théo BOIVIN en catégorie 15-18 ans. De nombreuses animations ont également été proposées en février et mars TMC femmes simple et double, raquettes ados FFT, soirée partenaires du club.



Pour nos équipes adultes évoluant au niveau départemental, quatre équipes étaient engagées (deux hommes et deux femmes), avec de beaux résultats, notamment pour notre équipe féminine 2, qui jouera les phases finales à partir du 7 juin.

Pour les trois équipes évoluant au niveau régional (une femme et deux hommes), les rencontres se termineront le 7 juin, avec de beaux matchs disputés chaque dimanche.

Nos deux équipes +65 ans ont également performé, avec une première place pour l'équipe 1 et une finale Or prévue courant mai, tandis que l'équipe 2 disputera une finale Bronze.

Pour terminer cette année tennistique, la fête de l'école de tennis se tiendra mi-juin et le tournoi open adultes débutera le 13 juin. Des stages enfants et adultes seront organisés au mois de juillet.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à vous rapprocher du club et des enseignants.

UNC Poisy Lovagny Nonglard

Si vous aimez le contact humain, la vie sociale, la transmission des valeurs et l'héritage du passé, vous êtes les bienvenus pour nous rejoindre et apporter vos idées à nos diverses manifestations : voyages, sorties à la journée, repas, loto, pique-nique, etc.

Nous sommes aujourd'hui 103 adhérents, dont 35 % de femmes.

Nous proposons également, pour vos petits-enfants, une section « porte-drapeau cadet ».

Pour adhérer, il suffit d'avoir 18 ans au moins.

À très bientôt !



CONTACT

Albert PERRET, président

456 route de Vernod

74330 Poisy

06 60 67 19 23

perret.albert@live.fr

Vital Montagne

Après une saison d'hiver réussie, qui s'est prolongée jusqu'à fin avril grâce à un enneigement tardif et a vu le groupe de skieurs de randonnée augmenter de manière significative, place désormais aux activités pédestres.

Cette année, nous pourrions proposer encore plus de sorties grâce aux efforts réalisés en matière de formation. Vingt-sept encadrants bénévoles vous proposeront des activités diverses et variées, ponctuelles ou à la journée :

De la marche nordique, 4 à 5 fois par semaine, ainsi que de la marche avec bâtons dynamiques tous les samedis

Des randonnées pédestres allant de la randonnée douce à des parcours plus engagés, 4 fois par semaine

Des séances d'escalade tous les mardis, hors vacances scolaires

Du ski de montagne et de la randonnée en raquettes, 3 jours par semaine. Pour celles et ceux qui souhaitent s'évader hors du terrain de jeu habituel, des escapades de plusieurs jours dans les massifs environnants, voire à l'étranger, sont proposées.

Cette année, sont au programme : la Corse, le Dévoluy / Valgaudemar, le tour du Val Montjoie, le Vercors, le tour des Fiz, le refuge de Loriaz, le tour de Belle-Île-en-Mer, les Encantats, les Cinq Terres, ainsi que le Maroc avec Régis (Atlas et désert).

L'équipe d'encadrants, dont la priorité est la sécurité et qui a pour objectif de maintenir la convivialité — véritable ADN du club — vous attend avec plaisir.



Consultez notre site à l'adresse suivante : <https://vitalmontagne.pepsup.com/>

Vous pouvez vous inscrire lors des permanences à la salle Croix des Places à Poisy (à côté du stade de football), tous les vendredis jusqu'à la fin de l'année, de 18h30 à 19h30.

Vous pouvez également vous renseigner par téléphone au **06 87 01 42 25** (Monique).

Vitalmontagne



XTREMBAD

La saison du club de badminton s'achève sur une belle dynamique, marquée par des performances solides et un esprit collectif toujours aussi fort.

Au plan sportif, les équipes engagées en Interclubs ont su défendre fièrement les couleurs d'XTREMBAD. L'équipe de D1 atteint son objectif de maintien avec une honorable 3ème place sur 6 dans sa poule, tandis que la D3 réalise une belle saison en décrochant la 2ème place.

Les équipes de D4 ne sont pas en reste : elles terminent respectivement 4e, 1re et 1re, avec une montée en D3 à la clé. Un excellent bilan qui témoigne de la qualité du groupe de compétiteurs et de leur motivation.

Chez les jeunes, la relève est bien présente et prometteuse. Avec 113 victoires enregistrées en tournoi, nos jeunes n'hésitent plus à se confronter aux adultes lors des tournois Séniors.

À noter également la participation de Manon aux phases qualificatives des championnats de France. De belles reconnaissances pour leur travail et leur progression sportive.

Enfin, cette saison a été l'occasion d'une belle nouveauté : les joueurs d'Interclubs ont reçu leurs nouveaux maillots, une action rendue possible grâce au soutien de notre partenaire. Un grand merci au Petit Casino de Poisy pour son engagement aux côtés du club et sa contribution à notre développement.

Au-delà des résultats, c'est toute la vie du club qui mérite d'être saluée. Merci à l'ensemble des adhérents pour leur implication, leur bonne humeur et leur esprit convivial.



Le conseil municipal vous donne rendez-vous le lundi
13 juillet au Podium pour une grande soirée festive à
l'occasion de la Fête nationale !

Événements

LUNDI 13
JUILLET :
UN RENDEZ-
VOUS FESTIF !

Dans une ambiance années 80 animée par un DJ, petits et grands pourront profiter d'un moment chaleureux placé sous le signe du partage et de la bonne humeur.

Dès 19 h, le site s'animera avec plusieurs espaces de restauration et de convivialité : stands de frites et de saucisses tenus par les associations, food trucks aux saveurs variées et douceurs sucrées.

Deux bars seront également installés afin de faciliter l'accueil du public tout au long de la soirée, le tout avec modération !

Côté animations, l'association « Bouge ta vie ! » proposera un flash mob qui rythmera le début de soirée avant de laisser place à l'ambiance musicale.

La soirée se poursuivra avec le discours du maire, précédant le feu d'artifice tant attendu, puis le bal populaire, nouveauté de ce premier 13 juillet de la nouvelle mandature.

Nous vous attendons nombreux pour partager ce moment festif en famille ou entre amis et célébrer ensemble notre Fête nationale.

Les Poisylliades, c'est le 13 juin !

La commune organise, pour la 5ème année, les Poisylliades, une journée placée sous le signe de la convivialité, avec un objectif pour nos concitoyens : mieux se connaître et mieux connaître... ce qui nous entoure !

La formule reste globalement inchangée, mais s'enrichit chaque année d'un programme alléchant pour les grands comme pour les petits :

Le matin : escape game, chasse au trésor, atelier autour du four à pain, visite de la pisciculture de l'ISETA, de la chocolaterie Meyer, des escargots Orchis...

Le midi : remise des lots au Podium, apéritif offert par la commune, petite restauration possible ou repas tiré du sac, avec encore de multiples animations : Rallye Trompes, samba par Bouge Ta Vie, jeux en bois, borne à selfies, filage de la laine, observation de ruches...

L'après-midi : poursuite des visites avec l'entreprise CIXI, le Centre d'élevage des caves d'affinage Dubouloz, la vigne par Poisy Patrimoine.

Toutes ces activités sont gratuites, mais l'inscription est obligatoire ! À l'heure de la distribution de ce bulletin, s'il n'est pas trop tard, inscrivez-vous ! (QR code disponible sur les affiches, flyers, site internet...).





Depuis juin, le cabinet des sages-femmes de Poisy accueille ses patientes dans de nouveaux locaux, au 296 rue Ernest Guillaume communal.

vie locale

LE CABINET DES SAGES-FEMMES DE POISY DÉMÉNAGE ET S'AGRANDIT



Souhaitant devenir un pôle de santé axé sur la femme et la périnatalité, le cabinet développe son offre et regroupe désormais six professionnels dans cabinet pluridisciplinaire de 85m² :

Oriane BARBIERE et Florine D'AGOSTIN, sages-femmes de consultation grossesse et gynécologique : suivi de grossesse, encadrement pré- et post-natal des femmes et des nourrissons, suivi gynécologique de l'adolescence à la ménopause, douleur pelviennes, IVG médicamenteuses en ville.

Cécile DEMENAY et Béatrice LAVENTURE, sages-femmes échographistes qui assurent le dépistage des pathologies gynécologiques de la femme, à tout âge de sa vie, ainsi que la surveillance échographique du fœtus lors de la grossesse dans un cadre bienveillant et professionnel.

Célia VAUBY, ostéopathe : spécialisée en santé féminine et périnatalité, prise en charge personnalisée et respectueuse de la sensibilité de chacun.

Donovan POLANO, psychologue clinicien : accompagnement des difficultés émotionnelles et des périodes de fragilité, notamment autour de la grossesse, du post-partum et de la parentalité basé sur l'écoute, la confiance et l'adaptation aux besoins de chacun/chacune.

Prise de rendez-vous sur Doctolib.

Cabinet des sages-femmes de Poisy
296 rue Ernest Guillaume, bâtiment B, 1er étage
74330 Poisy



Commémoration du 8 Mai - un devoir de mémoire partagé

Le jeudi 8 mai, l'équipe municipale a organisé la célébration du 81^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 lors d'une cérémonie empreinte de recueillement et de mémoire.

Élus, anciens combattants, jeunes du Conseil Municipal des Enfants et habitants se sont réunis autour du monument aux morts afin de rendre hommage à toutes celles et ceux morts pour la France.

Après le rassemblement sur le parvis de la mairie et la procession jusqu'au monument aux morts, plusieurs temps forts ont rythmé cette commémoration : lecture du message ministériel par Philippe PERRET, maire de Poisy, dépôt de gerbe par les élus et le Conseil Municipal des Enfants, minute de silence, puis diffusion du Chant des Allobroges et de l'hymne national. La matinée s'est conclue autour du traditionnel verre de l'amitié à la salle Grenette.

Ce moment solennel et intergénérationnel a permis de rappeler l'importance du devoir de mémoire ainsi que les valeurs de paix et de liberté.

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des participants pour leur mobilisation et leur attachement à cette cérémonie commémorative.



Recensement citoyen : à 16 ans, faites-vous recenser !

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser en mairie entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de son anniversaire.

Une attestation de recensement sera alors délivrée et sera indispensable pour passer :

- les examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- les concours (fonction publique, grandes écoles...).
- ou pour s'engager dans l'armée.

Ce recensement permettra également d'être automatiquement inscrits sur les listes électorales de sa commune à 18 ans.

COMMENT SE FAIRE RECENSER ?

- Se présenter en mairie muni d'une pièce d'identité et du livret de famille des parents. Sans rendez-vous. Ou
 - De manière dématérialisée via le site www.service-public.gouv.fr
- Une fois le recensement citoyen obligatoire effectué, quelques mois plus tard le jeune recensé est convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

COMMENT SE DÉROULE LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ ?

Cette journée obligatoire permet de rappeler à chacun que notre liberté a un prix. C'est aussi une occasion unique de découvrir l'univers militaire et ses multiples métiers. Dans ce nouveau format, les jeunes sont acteurs de leur journée, grâce à des ateliers immersifs et ludiques. Au programme : sept heures, sept temps forts.



Vie locale Les élus à la ferme

Samedi 25 avril, les conseillers municipaux étaient invités à rendre visite aux trois agriculteurs de la commune.

L'objectif était de mieux les connaître sur le terrain, de comprendre leur activité, leur environnement, leurs contraintes...

Cette démarche témoigne de l'attention portée par la municipalité aux enjeux agricoles et alimentaires du territoire et donne un sens concret à la « préservation des terres agricoles », unanimement souhaitée.

Merci aux familles CHATEL et DUPARC, ainsi qu'au Centre d'élevage, pour leur accueil !

**BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE**





LE MARCHÉ DU VENDREDI : UN NOUVEAU SOUFFLE !

Chaque vendredi après-midi, le marché de Poisy rythme la vie de notre commune avec sa chaleur et sa convivialité. Lieu de proximité par excellence, il est bien plus qu'un simple espace de vente, c'est un moment de partage, de rencontres et d'échanges entre habitants, producteurs et commerçants qui font la richesse et l'âme de notre village. C'est ici que se tissent des liens, que se transmettent des saveurs, et que bat le cœur de notre vie locale.

Notre vision : **un marché qui nous ressemble et qui nous rassemble**

La municipalité a profondément à cœur de faire vivre, grandir et rayonner ce rendez-vous hebdomadaire qui nous est cher. Notre ambition est celle d'un marché chaleureux, ancré dans la réalité de la vie locale, où chacun, qu'il soit habitant de longue date ou nouveau venu, se sent pleinement chez soi. Un endroit où l'on prend le temps d'échanger avec les producteurs passionnés, de découvrir des produits de qualité issus de notre région, et de se retrouver dans une atmosphère bienveillante.

Acheter local, c'est soutenir ceux qui travaillent et produisent près de chez nous, c'est choisir des produits frais et authentiques, et c'est aussi participer activement à la vitalité économique et sociale de notre commune. C'est cette conviction qui guide notre engagement pour développer et dynamiser notre marché du vendredi.

Des projets concrets

Pour donner un véritable nouvel élan à notre marché, la municipalité travaille activement à une série de projets ambitieux qui verront le jour progressivement dans les semaines à venir. Ces initiatives ont été pensées avec soin pour répondre aux attentes des habitants et des commerçants, tout en respectant l'esprit convivial et de proximité qui fait la singularité de notre marché.

➤ **De nouveaux exposants :**

producteurs locaux, artisans et commerçants de proximité seront activement recherchés et accueillis pour enrichir et diversifier l'offre proposée chaque vendredi. L'objectif est d'offrir aux habitants une palette de produits plus large, depuis les fruits et légumes de saison jusqu'aux produits artisanaux, en passant par les spécialités locales qui font la fierté de notre région.

➤ **Une meilleure visibilité et communication :**

une signalétique repensée et une communication renforcée, notamment sur les réseaux sociaux et les supports municipaux, permettront de mieux faire connaître le marché, de mettre en lumière les exposants et leur histoire, et d'attirer de nouveaux visiteurs chaque semaine.

➤ **Un espace repensé et accueillant :**

l'aménagement du marché sera revu pour offrir à tous les exposants comme aux clients un cadre plus agréable, plus fluide et plus convivial.

➤ **Des animations conviviales :**

des temps forts et des animations seront organisés tout au long de l'année pour faire du vendredi après-midi un vrai moment de vie partagée à Poisy. Dégustations, rencontres avec les producteurs, événements thématiques...

POISY ENSEMBLE

Merci !

Merci pour la confiance que vous nous avez accordée dès le 1er tour des élections municipales. Ce véritable plébiscite nous honore et nous oblige. Nous mesurons chaque jour la responsabilité que vous nous avez confiée, avec humilité, sérieux et engagement.

Début 2025, les membres de l'équipe Poisy Ensemble se sont rassemblés autour d'une conviction commune, notre ville avait besoin d'une action municipale solide dans la continuité des équipes sortantes, au plus proche du terrain. Aussi, nous avons fait un choix simple, nous organiser, travailler sérieusement et construire un projet à la hauteur des attentes de tous les habitants.

Notre équipe s'est construite et rassemblée autour de Poisilliennes et Poisilliens aux parcours et sensibilités différentes. Cette complémentarité a permis de croiser nos regards, de confronter nos constats et de bâtir un projet ancré dans le réel. De cette méthode est né un programme détaillé avec des engagements forts, permettant de fixer des priorités claires et un cap crédible.

Au fil des mois, ce travail s'est structuré autour de groupes thématiques, de réunions publiques, d'échanges avec les habitants et d'une présence constante sur le terrain. Nous avons choisi de partir des faits, d'écouter les habitants et de hiérarchiser les priorités afin de bâtir des solutions concrètes et réalistes.

Ce travail collectif a permis l'élection de 23 conseillers municipaux sur 29 et la constitution du groupe majoritaire au Conseil municipal, Poisy Ensemble. Ce groupe a désormais la responsabilité de mettre en œuvre les engagements pris et les priorités annoncées. Depuis l'installation du Conseil municipal, nous avons consacré, dès les premiers instants du mandat à engager les actions prioritaires définies lors du discours de politique générale du 22 mars dernier, consacré aux 100 premiers jours du mandat. C'est dans cet esprit que nous continuerons d'agir, avec sérieux, exigence et sens du devoir.

Nous restons à l'écoute de vos attentes et de vos propositions en nous écrivant sur l'adresse mail suivante : poisy.ensemble@sfr.fr

POISY ENSEMBLE

POISY AUTREMENT

Lors du conseil municipal du mardi 31 mars, nous avons voté la composition des 11 commissions municipales. Véritables lieux d'étude et d'échange, ces commissions sont au cœur de l'action municipale. Même si elles ne prennent pas directement de décisions, elles permettent d'élaborer des propositions concrètes ensuite soumises au vote du Conseil municipal. La liste #PoisyAutrement y sera représentée : Nathalie NAUDIN aux commissions sécurité, action sociale, culture et aménagement du territoire ; David LAMY aux commissions petite enfance, éducation et développement durable ; Élodie SORNAY siègera aux commissions finances, vie associative, travaux, commerce et patrimoine. Nous participerons activement à chacune de ces commissions. Pour échanger avec nous, contactez-nous à : poisyautrement@gmail.com

AGIR POUR POISY

Chers Poisilliennes et Poisilliens,

Nous vous remercions pour votre confiance aux élections municipales, ce qui nous permet de poursuivre nos efforts de transparence envers vous. Nous sommes toujours à votre disposition et à votre écoute, n'hésitez pas à nous joindre par mail : agirpourpoisy@gmail.com

Nous comptons sur votre intérêt pour nourrir nos réflexions et poursuivre nos actions futures. Poisy comprend neuf hameaux dont les réalités quotidiennes sont différentes. Si vous souhaitez représenter votre quartier pour nous exposer vos priorités, faites-le nous savoir par mail. Nous vous rencontrerons avec plaisir.

D'ores et déjà, nos questions figurent dans les procès-verbaux des conseils municipaux, ainsi que les réponses apportées par Monsieur le Maire.

Ils sont consultables sur le site de la mairie : rubrique Organisation et transparence de la vie municipale.

Les conseils municipaux sont publics et nous vous invitons à y assister. Nous participons à toutes les commissions pour couvrir toutes les thématiques.

Nous nous exprimerons régulièrement dans les publications municipales conformément au droit d'expression de l'opposition.

AGIR POUR POISY – Catherine THOMAS / Christian DUBREUIL / Corinne MATHEZ

Agenda

JUIN

Vendredi 12 juin Fête des écoles

- Fête des écoles du Chef-Lieu et du Parc, organisée par l'APE Chef-Lieu et Parc – École du Parc
- Concert de fin d'année de l'École de musique – Parvis de la mairie et salle Grenette

JUIN

Vendredi 19 juin Fête de la musique

- Fête de la musique organisée par le Comité des Fêtes et l'École de musique – Salle Grenette et parvis de la mairie



JUILLET

Lundi 13 juillet, 19h Feux d'artifice

- Soirée festive, feux d'artifice, food trucks, DJ – Parc'Espaces et parvis du Podium

JUILLET

Mardi 28 juillet, 15h30 Collecte de sang

- Collecte de sang avec l'EFS Salle Grenette

JUIN

Samedi 13 juin Poisyliades



JUIN

Samedi 20 juin à 17h et dimanche 21 juin à 17h30 Danse

- Spectacle des 10 ans de Ballerina Dance Academy, « Le Lac des cygnes » – Podium



AOÛT

Samedi 15 août, 10h30 Cérémonie

- Cérémonie du 15 août, organisée par l'Association catholique de Poisy – Chapelle Notre-Dame-du-Retour

AOÛT

Mercredi 26 août Cinéma

- Séance de cinéma en plein air, gratuite, à partir de 19 h pour pique-niquer, et projection du film « Mufasa » à partir de 21h – Parc'Espaces



JUIN

Jeudi 18 juin, 19h Concert

- Présentation de saison, concert, entrée gratuite – Podium

JUIN

Samedi 20 juin, de 9h à 12h Ouverture

- Ouverture de la billetterie du Podium

JUIN

Vendredi 26 juin Fête de l'école

- Fête de l'école de Brassilly, organisée par l'APE Brassilly – École de Brassilly

SEPTEMBRE

Samedi 5 septembre, de 9h à 12h Forum des associations

- Salle Grenette et salle des mariages

SEPTEMBRE

Mardi 22 septembre, 15h30 Collecte de sang

- Collecte de sang avec l'EFS – Salle Grenette

Imprimé sur papier écolabellisé



www.poisly.fr

